

RAPPORT ANNUEL

2011-2012

Coordination, supervision et rédaction

Mylène Bergeron

Crédits photographiques

1 © Québec couleur nature 2006, Isabelle Arsenault (paysage)

2 © <http://super-tuler.deviantart.com/art/Paper-texture-169643635> (texture)

Révision linguistique, conception graphique et mise en page

Marie-Claude Chagnon

ISBN 978-2-89725-004-1 (version imprimée)

ISBN 978-2-89725-005-8 (version électronique)

ISSN 1911-8368 (version imprimée)

ISSN 1911-8376 (version électronique)

© Nature Québec, 2012

RAPPORT ANNUEL

2011-2012

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Mot du président
- 3 Mot du directeur général
- 4 Organigramme
- 5 Membres du conseil d'administration
- 9 Personnel administratif, contractuels et principaux bénévoles

10 Rapport d'activités

- 10 Sommaire des activités
- 11 Commission Agriculture
- 13 Commission Aires protégées
- 15 Commission Biodiversité
- 17 Commission Eau
- 19 Commission Énergie et changements climatiques
- 23 Commission Forêt
- 25 Communications

27 États financiers de l'exercice terminé le 31 août 2012

- 28 Rapport de l'auditeur indépendant
- 30 États financiers
- 33 Notes complémentaires
- 34 Renseignements complémentaires

36 Rapport d'activités (suite)

- 36 Un immense merci! (photo d'équipe)
- 37 Présences publiques et partenariats
- 38 Partenaires financiers
- 38 Partenaires en biens et services
- 40 Organismes nationaux associés
- 40 Affiliés
- 41 Membres et donateurs

43 Le point sur le Plan d'action 2012



Les années passent, l'environnement évolue et nos luttes suivent cette évolution

L'assemblée générale s'ouvre cette année dans un contexte politique et social marqué certes par une crise de confiance profonde, mais également par l'espoir de voir des hommes et femmes de conviction aux commandes de l'État.

Les faits troublants qui nous sont révélés par une commission d'enquête trop longtemps repoussée ne nous surprennent guère, si ce n'est peut-être par leur ampleur. On comprend davantage que certains combats puissent avoir été si difficiles, tel celui de la préservation des milieux humides. Cet enjeu environnemental paraît en effet tellement banal quand on constate comment, dans certaines régions, les règles du jeu pouvaient si facilement être contournées dans le but d'obtenir la vente de terrains ou des permis de construire.

Décourageant ? Non, car cette prise de conscience ouvre de nouvelles perspectives, du moins à court terme. Par ailleurs, il faudra être extrêmement prudents pour aborder le moyen terme, avec le même espoir que celui qu'a fait naître le changement de garde politique. Prudents dans nos attentes vis-à-vis un gouvernement ambitieux, mais minoritaire. Prudents dans le choix des enjeux et des projets de développement qui devront être encouragés.

En somme, le sentiment de disposer maintenant d'une oreille attentive aux préoccupations environnementales au sein du gouvernement s'accompagne étrangement du sentiment de ne plus participer directement à la décision politique et, par voie de conséquence, à ses implications.

Pour Nature Québec, la prochaine année devra en être une de réflexion stratégique dans ses ambitions de changement, par le positionnement des objectifs à long terme et par le tracé de chemins pour s'y rendre. Concrètement, cela voudra probablement dire qu'il faudra réévaluer

nos stratégies dans des dossiers délicats, tels que l'énergie et les mines. Des stratégies où nous devons hiérarchiser nos priorités sans délaisser nos exigences, en acceptant d'inévitables compromis pour mener nos idées à terme dans un contexte de gouvernement minoritaire.

Est-ce différent de ce que nous faisons dans le passé ? Oui, car nous pouvons enfin faire confiance, dans une certaine mesure, à une nouvelle volonté politique de changement. Nous pouvons espérer ne plus avoir à adopter la stratégie du contre-pied afin de répondre à des ambitions de développement incontrôlées et opportunistes.

Nous avons la possibilité de repenser le modèle de développement en mettant davantage en perspective l'intérêt des générations futures, sans toutefois perdre de vue nos besoins immédiats. Le délicat équilibre qu'imposera l'arbitrage de ces deux perspectives déterminera sans doute la pérennité du présent gouvernement.

En misant sur le ras-le-bol d'un système basé sur la corruption et le favoritisme, nous avons là une belle occasion d'amorcer le virage environnemental tant attendu, en l'appuyant sur une éthique et des valeurs nouvelles.

Le courage que nous avons toujours attendu de nos élus aura besoin plus que jamais de l'appui d'organisations comme Nature Québec, afin de rappeler à la population l'importance des changements.

En somme, loin d'être décourageantes, les perspectives d'avenir m'apparaissent plus prometteuses que jamais, si tant est que nous saisissons les occasions qui se présenteront en gardant vive notre force de conviction et notre sagesse, tout en accordant pour une fois une certaine confiance, sinon une confiance certaine, à nos élus.


Michel Bélanger
Président bénévole

Mot du directeur général

Une année douce amère

Je qualifierais l'année qui se termine de douce amère. Au chapitre des douceurs, et c'est un euphémisme, il faut certes classer l'annonce officielle de la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2: une grande nouvelle pour l'environnement au Québec. Finies la production de milliers de tonnes de déchets radioactifs et l'émission quotidienne d'une quantité importantes de radionucléides dans l'eau et dans l'air. Dans une moindre mesure, le rappel du prêt consenti à la mine d'amiante Jeffrey, renforcé par le fait que le fédéral ne bloquera plus l'inclusion de la fibre d'amiante dans la liste des produits dangereux de la Convention de Rotterdam, marque le début de la fin de l'exploitation et de l'utilisation de ce minerai, qui tue 100 000 personnes dans le monde par année. Dans ces deux dossiers, Nature Québec a joué un rôle déterminant et a été au cœur de coalitions magnifiques que sont le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* et le caucus Amiante (un coup de chapeau spécial à la Société pour vaincre la pollution!) de la coalition *Québec meilleure mine!*

Parlant de fibres, non pas d'amiante, mais de bonnes fibres de blé entier cette fois, il m'arrive souvent de décrire Nature Québec comme une bouchée de *mini-wheat*, vous savez, ces céréales avec un côté «blé entier» et un côté «givré». Le côté «blé entier» représente des dossiers majeurs structurants, mais pour lesquels il n'existe pas ou très peu de sources de financement. Les entreprises, les fondations, les gouvernements ne se ruent pas au portillon pour financer notre action au niveau du nucléaire, de l'amiante, des mines, du pétrole dans le golfe et sur Anticosti, des milieux humides, des OGM... Dans le dossier des mines, par exemple, Ugo Lapointe, le coordonnateur, fait des miracles avec très peu, mais cela ne peut durer éternellement. Et quand on parle du côté plus amer de cette dernière année, il est extrêmement frustrant, malgré la rigueur et la qualité des campagnes de la coalition *Québec meilleure mine!*, que le dossier n'ait pratiquement pas avancé après deux projets de loi morts au feuillet, plus de 100 mémoires déposés et des actions citoyennes percutantes, notamment dans le dossier de l'uranium et dans celui des droits des citoyens. Encore aujourd'hui, on se rue dans le Nord et dans les régions ressources sans avoir réglé la question des redevances et du passif des sites miniers abandonnés (1,2 milliard de dollars), sans obligation de créer un fonds de restauration couvrant 100 % des coûts, sans audiences publiques et sans aide pour les citoyens, outillé d'une simple directive au lieu d'un règlement, le tout sans inspection réelle...

Le problème pour Nature Québec, c'est la disproportion du côté «blé entier» par rapport au côté «givré» de notre *mini-wheat*. Ainsi, le programme international *Zones importantes pour la conservation des oiseaux* (ZICO), que Nature Québec coordonne au Québec, s'est vu amputer d'une somme importante de Pêches et Océans Canada, pourtant prévue dans une entente de 4 ans, pour son volet biodiversité le long du Saint-Laurent. Pourtant le travail de Nature Québec dans le réseau des ZICO est rassembleur et les plans de conservation, les guides, les bulletins, les panneaux sont d'une qualité remarquable. Le magnifique projet de conservation et de création d'îlots de fraîcheur pour lutter contre la chaleur accablante en ville se termine bientôt. Et malgré la qualité de l'accompagnement auprès des municipalités,



la production de fiches et d'un guide d'un haut niveau, les perspectives de financement pour la suite des choses sont plus difficiles. Nos programmes d'accompagnement et de formation

des producteurs agricoles en lien avec les changements climatiques se terminent. La qualité du travail est reconnue, et heureusement un programme sur la biomasse agricole prendra le relais. Les fondations qui nous suivent depuis des années ont moins d'argent en raison des faibles taux d'intérêt et leurs critères se resserrent... La capacité de livrer de beaux projets comme ceux en cours sur les espèces et les aires protégées, de même que ceux sur la biomasse forestière, risque d'être limitée en raison de la conjoncture. Pourtant, encore là, Nature Québec a joué un rôle déterminant afin que le gouvernement s'engage à créer 20 % de véritables aires protégées d'ici 2020 et entend participer à la redéfinition du Plan Nord, devenu le Nord pour tous!

Notre équipe d'employés est courageuse et forte, malgré l'incertitude, et redouble de créativité et d'audace pour trouver de nouveaux projets et de nouveaux partenaires afin de maintenir et de développer l'expertise que nous avons actuellement en agronomie (Christine, Jeanne, Jérémie), en foresterie (Amélie, Marie-Ève et Marie-Claude), en biodiversité et en aires protégées (Sophie, Marilyn, Héroïse). Christine Gingras et moi-même à la direction, de concert avec les membres du conseil d'administration, nous efforçons de trouver de nouveaux partenaires, de nouvelles idées, sans compromettre notre indépendance et ce qui caractérise Nature Québec. Et nous bénéficions de tout le talent de Mylène en communication, rédaction de projets, planification, de Marie-Claude qui se spécialise de plus en plus en édition, de Nathalie dans l'organisation d'événements et les relations avec les membres. Même si parfois porteur de moins bonnes nouvelles, on ne peut passer sous silence l'apport exceptionnel de Martin, notre contrôleur financier, grâce auquel nous présentons encore cette année un budget équilibré.

Le succès de Nature Québec repose sur la qualité et le rayonnement de ses interventions et sur sa capacité à proposer un modèle alternatif et cohérent au mal développement généralisé. À l'aide de ce rapport d'activités complet et livré en toute transparence, j'invite le lecteur à **devenir membre** de Nature Québec, si ce n'est déjà fait, à propager la bonne nouvelle et à nous suggérer de nouvelles idées, de nouveaux partenariats.

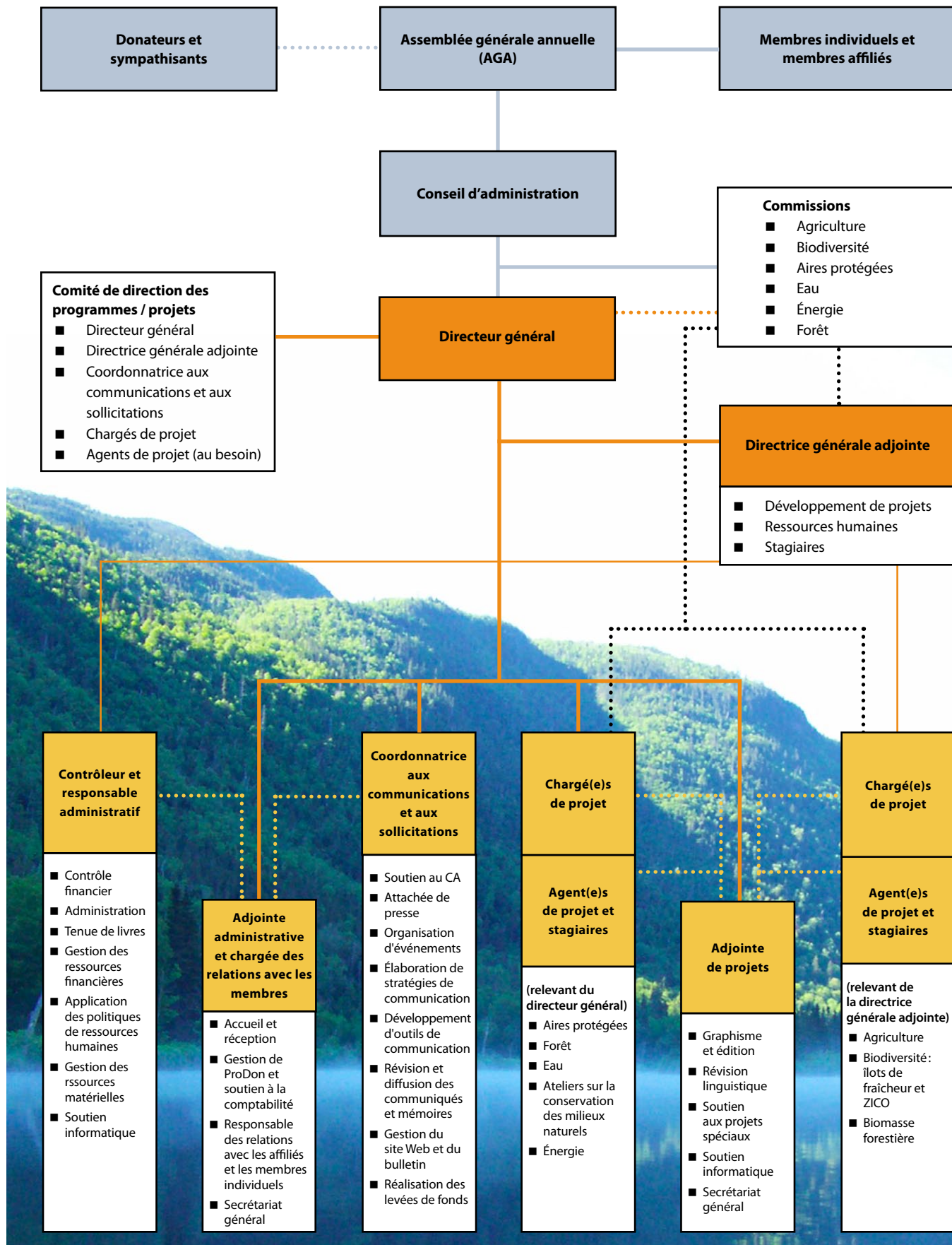
En terminant, je tiens à remercier les bénévoles qui gravitent autour de Nature Québec: nos bénévoles-experts, membres de nos commissions, les valeureuses et valeureux membres de notre Conseil d'administration (sous la présidence de Michel Bélanger), toutes et tous nos stagiaires qui nous alimentent par leur travail de recherche et ceux qui, comme M. Bédard, nous aident à l'occasion pour un envoi, un événement, une mobilisation.

Christian Simard
Directeur général

Organigramme

— liens d'autorité

..... liens de collégialité



Membres du conseil d'administration

MICHEL BÉLANGER

Représentant du Centre québécois du droit de l'environnement depuis 1990

Président de Nature Québec, associé de l'étude Lauzon Bélanger L'espérance inc., spécialisée en recours collectif et en droit de l'environnement, Michel Bélangier possède une double formation d'avocat et de notaire. Il détient une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France).

Michel Bélangier est co-fondateur du Centre québécois du droit de l'environnement. Il enseigne le droit de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, à l'École polytechnique de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal. Il a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de 1994 à 2007. Il y a siégé à l'audience générique sur les matières résiduelles (1996-1997). Il a également été principal associé de recherche à la Chaire en éthique et environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996).

Michel Bélangier a représenté des citoyens et groupes de citoyens en Cour suprême du Canada, notamment dans la célèbre affaire Ciment Saint-Laurent et dans le dossier du parc du Mont-Orford. Plus récemment, il a soutenu Ugo Lapointe, porte parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleur mine!*, dans le cadre de la poursuite bâillon prise contre lui par la compagnie Pétrolia.

En 2012, Michel Bélangier s'est vu décerner le prix *Pro Bono-Rajpattie-Persaud* de l'Association du barreau canadien.

FRANÇOIS CANTIN

Représentant des membres individuels depuis 2006

Analyste en informatique et spécialiste en bases de données, François Cantin s'intéresse à l'environnement depuis près de vingt-cinq ans. Il détient un diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation relative à l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, de même qu'un diplôme d'études supérieures en environnement et un baccalauréat en sciences informatiques de l'Université de Montréal.

François Cantin s'est intéressé à la caractérisation environnementale des sites contaminés. Il est coresponsable la commission Énergie et changements climatiques de Nature Québec.

ALAIN CHABOT

Représentant du Réseau des montagnes depuis 2010

Fondateur et président du Groupe conseil AGIR inc., Alain Chabot détient une expérience de plus de vingt-cinq années en gestion et en développement des ressources territoriales. Technicien en aménagement cynégétique et halieutique, il a suivi divers cours universitaires hors programme, notamment dans les domaines de la biologie et de l'administration des affaires. Il possède une forte expérience en gestion de projets, impliquant son intervention au sein d'équipes multidisciplinaires. Depuis juillet 2011, il œuvre chez Génivar à titre de directeur de projet, ainsi qu'au développement des affaires dans le secteur de l'environnement.

Alain Chabot a beaucoup travaillé en milieu autochtone québécois et possède une excellente connaissance des politiques gouvernementales en matière de gestion du territoire et de développement durable. Il a développé une expertise en faune aquatique et en grande faune, notamment concernant le saumon atlantique et l'écotype forestier du caribou des bois. L'expérience acquise au sein de divers comités de planification régionale, jumelée à celle de gestionnaire de projet, lui permet de réaliser avec excellence les mandats qui lui sont confiés.

BERNARD DESCHAMPS

Représentant des membres individuels depuis 2006

Bernard Deschamps détient un baccalauréat en administration des affaires, option finances, de l'Université de Sherbrooke. Il est membre de la corporation des administrateurs agréés depuis 1989. En 1984, il s'est joint à la Caisse de dépôt et de placement du Québec à titre de gestionnaire de portefeuille et s'est spécialisé dans le placement privé. Fort de son expérience, il a participé à la fondation de la Société d'investissement Tremplin 2000 et y a œuvré à titre de vice-président Investissement. En 1991, il s'est joint à la société d'investissement Desjardins et a participé à la création du réseau québécois des sociétés régionales d'investissement. Depuis 1994, il travaille au sein de Placements Ger-Ben inc./Capital Benoît inc. à la gestion des placements privés et publics. Il y a été nommé directeur général en avril 1999 et en assume la présidence depuis juin 2010.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, Bernard Deschamps a siégé aux conseils d'administration de sociétés œuvrant dans différents secteurs de l'activité économique. Il est actuellement administrateur des sociétés R. & D. Capital inc. et Corporation financière Brome inc. Parallèlement à sa carrière professionnelle, il a été impliqué auprès de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment le réseau Capital de risque du Québec et le Centre d'entreprise jeunesse du YMCA.

CHARLES-ANTOINE DROLET

Représentant des membres individuels depuis 1998

Vice-président de Nature Québec et détenteur d'une maîtrise en biologie, Charles-Antoine Drolet a fait carrière dans la fonction publique fédérale à divers niveaux scientifiques et administratifs. Ses responsabilités l'ont amené à œuvrer principalement en milieu forestier et nordique, à superviser des équipes de recherche, à travailler étroitement avec les communautés autochtones à la mise en œuvre de la convention de la Baie-James dans le domaine de la gestion de la faune et à participer aux comités internationaux de gestion intégrée des oiseaux migrateurs de la région de l'Atlantique.

Ses principales réalisations incluent la mise en chantier des travaux de recherche sur les oiseaux forestiers, dont est issu l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, le développement de stratégies de conservation d'espèces menacées au Nigéria, la réhabilitation de populations d'oiseaux marins dans certains refuges de la Basse-Côte-Nord et la réalisation de projets de gestion conjointe de la faune avec les autochtones du Nord-du-Québec. Charles-Antoine Drolet agit présentement à titre de personne ressource pour la commission Biodiversité. Il est toujours actif en milieu nordique comme membre du Conseil de gestion des ressources fauniques marines du Nunavut.

FRANÇOIS DÉCARY-GILARDEAU

Représentant des Sentiers pédestres des 3 monts depuis 2011

François Décary-Gilardeau est diplômé en science politique de l'Université de Montréal et poursuit actuellement des études supérieures à l'UQAM, au sein de l'Institut des sciences de l'environnement. Actuellement, à titre de coordonnateur des Sentiers pédestres des 3 monts, situés à Coleraine, il gère, planifie, entretient et assure la promotion des infrastructures éducatives et touristiques de la réserve écologique de la Serpentine. François Décary-Gilardeau a été auparavant analyste agroalimentaire pour Option consommateurs, poste qui lui a permis de développer une connaissance de pointe des enjeux alimentaires et agricole du Québec et du Canada. Il a également œuvré au sein de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'Université du Québec à Montréal.

Depuis plusieurs années, François Décary-Gilardeau s'intéresse aux enjeux miniers au Québec et en Amérique latine. Il a participé activement à l'organisation de plusieurs conférences et colloques à ce sujet. Il est également auteur de nombreux mémoires et publications. Très impliqué socialement, il travaille en appui à de nombreuses organisations ou siège à leurs conseils d'administration. Il est présentement président de Verte Irlande et siège au Comité d'expert sur les aliments, lequel a pour mission de conseiller la Direction des aliments de Santé Canada.

DENYS DUCHAINE

Représentant des membres individuels depuis 2010

Secrétaire du conseil d'administration de Nature Québec, Denys Duchaine est détenteur d'une licence en droit et d'un diplôme de droit notarial de l'Université Laval. Il a exercé sa profession à titre de notaire, de conseiller juridique et de juriste au sein de plusieurs sociétés privées et organismes publics. Il a agi à titre de conseiller politique au sein de cabinets ministériels, a été conseiller en relations gouvernementales et en affaires publiques, et a terminé sa carrière professionnelle en tant que juge administratif (régisseur) pour la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Retraité depuis 2007, il continue de fournir conseils et services stratégiques.

Tout au long de son parcours, il s'est engagé bénévolement au sein de plusieurs organisations. Il a notamment présidé le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sillery pendant neuf ans et occupé la charge d'administrateur élu et de secrétaire du conseil d'administration de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique pendant plus de dix ans. À ce titre, il a contribué à la rédaction et à la présentation de plusieurs prises de position soumises par la Fédération québécoise du saumon atlantique dans le cadre de consultations publiques concernant les petites centrales hydroélectriques (Régie de l'énergie du Québec, 1999), la gestion de l'eau (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 1999) et le régime forestier (gouvernement du Québec, projet de loi 136, 2000).

MARIANNE KUGLER

Représentante des membres individuels de 2001 à 2004, et depuis 2006

Marianne Kugler a obtenu un doctorat en géomorphologie de l'Université d'Ottawa en 1974. Durant les premières années de sa carrière de professeure en géographie physique à l'Université d'Ottawa, elle a collaboré à la rédaction de scénarios de télévision en vulgarisation scientifique. En 1977, elle déménageait à Québec et entrait au service des relations publiques de l'Université Laval pour y faire de la communication scientifique.

En 1994, Marianne Kugler renouait avec la carrière de professeure, mais cette fois en communication publique, au département d'information et de communication de l'Université Laval. Elle y a offert des cours en techniques de communication et de relations publiques et a poursuivi des travaux de recherche sur les stratégies de communication institutionnelle et de communication scientifique. À la retraite depuis janvier 2011, elle consacre maintenant son temps personnel au bénévolat.

MAUDE LABERGE

Représentante des membres individuels depuis 2011

Maude Laberge est détentrice d'un baccalauréat en sociologie et d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Pendant ses études, elle a été présidente du Groupe de recherche d'intérêt public de cette université. Elle a ensuite travaillé pour Héritage Saint-Bernard, d'abord comme responsable du programme d'éducation relative à l'environnement, puis comme chargée de projet. Au cours de cette période, elle a travaillé notamment le dossier de la ceinture verte Châteauguay/Léry, ainsi qu'à celui de la conservation volontaire et des écosystèmes forestiers exceptionnels.

Depuis 2009, Maude Laberge est conseillère municipale de Sainte-Martine, élue avec un programme socio-environnemental. Dans ce contexte, elle participe à la mise en œuvre d'un quartier durable et à l'aménagement d'un parc orienté vers la préservation de la biodiversité. Parallèlement, elle agit à titre de consultante en environnement, notamment pour la ville de Beauharnois (dossiers Elkem et restauration des berges du lac Saint-Louis). Le dossier de la catastrophe écologique de Ville Mercier, communément appelé les « lagunes de Mercier », l'anime depuis dix ans. Elle s'y est impliquée d'abord à titre de militante, ensuite comme étudiante et assistante de recherche, et désormais à titre de conseillère municipale.

SUZANNE LALANDE

Représentante des membres individuels depuis 2011

Détentrice d'un baccalauréat en communication, Suzanne Lalande compte plus de trente années d'expérience en communication, dont vingt-deux ans en relations publiques et neuf ans en journalisme, principalement pour les grands magazines québécois. Travaillant actuellement en tant que conseillère stratégique et chargée de projet en relations publiques au sein de la firme Gestion Alter Ego, elle œuvre auprès d'organisations à but non lucratif et d'administrations publiques dans les domaines de l'environnement, de l'éducation, de la santé et du développement social.

Conseillère pour la municipalité de Massueville, elle est engagée dans un projet visant à transformer le village en une véritable écocollectivité. Depuis toujours préoccupée par l'environnement et le développement durable, elle en a fait depuis quelques années une priorité, tant dans ses engagements militants que professionnels.

ISABELLE MÉNARD

Représentante des membres individuels depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en sciences de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal, Isabelle Ménard s'est particulièrement intéressée à l'écologie aquatique. Elle a ainsi effectué un stage à l'Institut de limnologie du lac Léman (Thonon-les-Bains, France). Par la suite, elle a travaillé à divers programmes de mise en valeur de la faune et de la flore, ainsi qu'à des études d'impact et d'évaluation des risques écotoxicologiques. Ayant été amenée à approfondir ses connaissances dans ce domaine, elle a obtenu un diplôme de l'Université Concordia en écotoxicologie.

De 1997 à 2003, Isabelle Ménard a été directrice des opérations de l'Éco-centre Petite-Patrie de la ville de Montréal. Par la suite, elle a occupé les fonctions de responsable de l'environnement pour une papetière, et procédé à la caractérisation de sols contaminés. Depuis 2006, elle s'est jointe à l'équipe santé, sécurité et environnement de la Confédération des syndicats nationaux. Elle y œuvre au développement d'outils pour les travailleurs, afin d'intégrer la problématique environnementale au sein de leur travail. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des matières résiduelles, de l'eau, de l'énergie, aux contaminations diverses et à leurs effets sur la santé des travailleurs, aux changements climatiques et aux richesses naturelles.

NATALIA POROWSKA

Représentante des membres individuels depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en écologie et en sciences politiques de l'Université Concordia, Natalia Porowska a été récipiendaire en 2008 d'une bourse du Centre de formation universitaire en environnement pour l'excellence de son dossier scolaire. Au cours de ses études, elle s'est intéressée à la gestion durable des ressources naturelles renouvelables (forêt, agriculture et aquaculture), ainsi qu'à la gestion équitable de dossiers de développement en région (projet Magnolia à Asbestos, projet de l'incinérateur de Belledune au Nouveau-Brunswick). Elle prépare actuellement une maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke,

Natalia Porowska a travaillé en tant que chercheuse à la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec en 2004 et à Environnement Canada en 2009. Elle a également travaillé en tant qu'écologiste pour la Société de protection foncière de Sainte-Adèle et pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska. Impliquée socialement, Natalia Porowska a été bénévole pour la Société pour vaincre la pollution (1998-2003) et pour Sustainable Campus Concordia (2005-2006). Elle s'est impliquée en altermondialisation (Montréal, 2001-2006). Depuis les cinq dernières années, elle est animatrice et formatrice en environnement auprès de plusieurs organismes.

ALAIN SALADZIUS

Représentant de la Fondation Rivières depuis 2012

Alain Saladzius est diplômé de l'École polytechnique de Montréal en génie civil. Depuis 1985, il travaille pour le gouvernement du Québec à titre d'ingénieur spécialiste en gestion et traitement de l'eau. Jusqu'en 1994, il a été chargé de projets au ministère de l'Environnement et de la Faune. Il y assurait le contrôle de la qualité et la gestion de projets d'assainissement des eaux usées. De 1995 à 2006, il a travaillé à titre d'ingénieur coordonnateur pour le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il y a notamment été responsable de comités de travail relatifs à la Politique nationale de l'eau et aux pratiques ou normes de saine gestion dans le secteur de l'eau. En 2006, en tant qu'ingénieur expert dans le domaine du traitement et de la gestion des eaux, il est devenu chef d'équipe des programmes d'infrastructures du bureau de Montréal de ce ministère.

À titre personnel, au début des années 1990, il a analysé les conséquences de l'attribution de contrats de production d'énergie par Hydro-Québec à des producteurs privés. Ses recherches et actions, en collaboration avec différents spécialistes et groupes, ont mené à la tenue d'une commission d'enquête publique sur cette industrie. En 2001 et 2002, il a coordonné l'opération *Adoptez une rivière*, laquelle s'est mérité un prix Phénix de l'environnement, catégorie Éducation et sensibilisation.

Depuis 2002, Alain Saladzius s'implique au sein de la Fondation Rivières, dont il est co-fondateur et vice-président. En 2003, il a été lauréat d'un prix *Phénix de l'environnement*, catégorie Conservation, et est devenu premier « héros de l'année » de *Sélection du Reader's Digest*. En 2004, le Conseil canadien des ingénieurs, qui représente 160 000 ingénieurs canadiens, lui a décerné sa Distinction pour services méritoires, Service communautaire.

RAYMOND SARRAZIN

Représentant des membres individuels depuis 2011

Raymond Sarrazin est ingénieur industriel, diplômé de l'École polytechnique de Montréal. Il possède également un MBA de l'Université de Sherbrooke.

Au cours des vingt-cinq dernières années, avant sa retraite, il a occupé des postes de cadre supérieur pour des détaillants de renom. Chez Provigo, il a été vice-président principal Distribution pour le Québec et les provinces atlantiques, ainsi que vice-président principal de la chaîne d'approvisionnement. Il a assuré les débuts de la bannière Rona L'entrepôt et a été membre fondateur de Club Price Canada, où il a été responsable des opérations, puis vice-président Développement pour le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni. Il a siégé au comité logistique de CIES (regroupement de détaillants européens). Chez Loblaw's, à titre d'officier de gestion de projet, il a été assigné au projet Chaîne d'approvisionnement 2010, qui a permis de transformer la chaîne régionale en une chaîne intégrée de classe mondiale. Ce projet de 1,3 milliard de dollars sur 5 ans comprenait la refonte du réseau et des systèmes d'opération. À cette occasion, il a été responsable de la solution Affaires, de la reconstruction du réseau et de la certification LEED.

Dans le cadre de son travail, Raymond Sarrazin a toujours été préoccupé par les enjeux écologiques. Cette préoccupation s'est notamment traduite par l'implantation de vérifications environnementales dans les opérations, par la mise en place de systèmes de récupération-recyclage de classe mondiale, ainsi que par la réduction de l'empreinte carbone des opérations des flottes de transport des entreprises où il œuvrait.

Paysage d'automne, L'Assomption (Lanaudière)



© CCMDM, Le Québec en images, Jean-Pierre Goulet

Personnel administratif, contractuels et principaux bénévoles

CHRISTIAN SIMARD

Directeur général

CHRISTINE GINGRAS

Directrice générale adjointe

MYLÈNE BERGERON

Coordonnatrice aux communications
et aux sollicitations et webmestre

MARTIN PELLETIER

Contrôleur et coordonnateur administratif

JEANNE CAMIRAND

Chargée de projet Agriculture

SOPHIE GALLAIS

Chargée de projets Aires protégées

ANNE-MARIE TURGEON

Chargée de projet Biodiversité

MARILYN LABRECQUE

Chargée de projet Biodiversité

HÉLOÏSE FERNANDEZ

Chargée de projet Biodiversité

AMÉLIE ST-LAURENT SAMUEL

Chargée de projet Énergie / Biomasse

GREG ST-HILAIRE

Chargé de projet Forêt

JÉRÉMIE VALLÉE

Agent de projet Agriculture

AXELLE DUDOUET

Agente de projet Biodiversité

MARIE-ÈVE DESHAIES

Agente de projet Biodiversité et Forêt

MARIE-CLAUDE CHAGNON

Adjointe de projets

NATHALIE LEBLANC

Adjointe administrative
Agente de projet Conservation
Chargée des relations avec les membres

MYRIAM DUCASSE

Stagiaire Agriculture

FRANCIS HÉROUX

Stagiaire Agriculture

CLAIRE FUND

Stagiaire Aires protégées

MYRIAM SALEH

Stagiaire Aires protégées

SARAH BOUCHER

Stagiaire Biodiversité

CAMILLE GUILLOUD

Stagiaire Biodiversité

VICTOR DAVID

Stagiaire Forêt

CHRISTINE ALVES

Stagiaire en communications

ISABELLE BLACKBURN

Stagiaire en droit

CAMILLE TREMBLAY-DUMAIS

Stagiaire en droit

JOSÉE BRETON

Bénévole, commission Agriculture

AUDE PIRON

Bénévole, commission Agriculture

LOUIS-JOSEPH SAUCIER

Bénévole, commission Agriculture

LUDIVINE CLOUZOT

Bénévole, commission Aires protégées

MÉLANIE DESROCHERS

Bénévole, commission Aires protégées

JEAN HUBERT

Bénévole, commission Aires protégées

CHARLES-ANTOINE DROLET

Bénévole, commission Biodiversité

MARC HUDON

Bénévole, commission Eau

FRANÇOIS CANTIN

Bénévole, commission Énergie et
changements climatiques

THOMAS WELT

Bénévole, commission Énergie et
changements climatiques

LOUIS BÉLANGER

Bénévole, commission Forêt

PIERRE DUBOIS

Bénévole, commission Forêt

VINCENT GÉRARDIN

Bénévole, commission Forêt

UGO LAPOINTE

Bénévole et chargé de projet, dossier Mines

DANIEL BRETON

Bénévole, revue de presse

DUANE BOISCLAIR

Bénévole, dossier membership

RICHARD BÉDARD

Bénévole, soutien technique

HUGO LAPLANTE

Bénévole, soutien technique

La force du nombre : rassemblement d'oies blanches à l'île d'Orléans (Capitale-Nationale)



© Dominique Bourdilleau

Sommaire des activités

Sommaire des imprimés

Ancolie du Canada (Lanaudière)



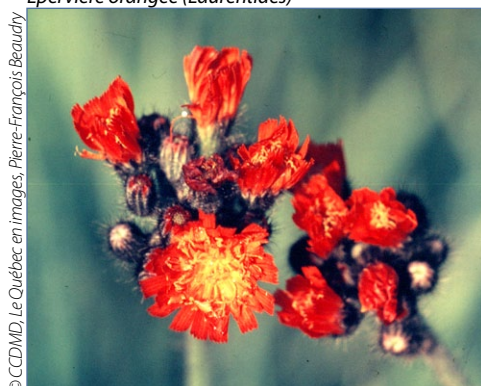
© CCDMD, Le Québec en images, Jean-Pierre Goulet

	Communiqués	Monographies*	Outils**
Agriculture	13	3	3
Aires protégées	24	4	0
Biodiversité	5	3	15
Eau	1	2	0
Énergie	40	4	0
Forêt	1	2	0
Politique	4	0	0
Autre	3	0	0
	91	18	18

* Mémoires, rapports, guides et plans de conservation

** Feuilles d'information et dépliants

Épervière orangée (Laurentides)



© CCDMD, Le Québec en images, Pierre-François Beaudry

Sommaire des interventions écrites

	Le Devoir	Le Soleil	La Presse	Radio-Canada	Autre
Agriculture	8	13	3	—	11
Aires protégées	10	5	8	4	15
Biodiversité	3	0	1	—	7
Eau	1	0	1	—	0
Énergie	22	5	16	4	42
Forêt	0	0	0	0	0
Politique	3	3	5	1	3
Autre	0	0	1	0	1
	47	26	35	9	78

Némopanthé mucroné (Saguenay)



© CCDMD, Le Québec en images, Georges Viel

Sommaire des interventions médiatiques électroniques

	Radio-Canada	Autres
Agriculture	1	5
Aires protégées	13	12
Biodiversité	2	2
Eau	4	0
Énergie	11	10
Forêt	0	0
Politique	3	2
Autre	0	1
	34	32

Tous les détails de ces activités dans le cahier *Productions et revue de presse 2011-2012* ou en ligne www.naturequebec.org/publications.

Commission Agriculture

L'agriculture est au cœur de nos vies. En plus de remplir une fonction nourricière, elle contribue aux autres secteurs de l'activité socio-économique en marchandises, en services et en main-d'œuvre. L'agriculture façonne le paysage et peut assurer la conservation et la régénération des ressources naturelles et du patrimoine culturel de la société.

La commission Agriculture intervient afin de rendre la pratique de l'agriculture compatible avec le maintien des écosystèmes des régions agricoles et celui des communautés qui en dépendent. La commission propose des solutions pour minimiser l'impact de l'agriculture sur les sols, les cours d'eau, les eaux souterraines, les milieux humides et les changements climatiques.

Responsable : Christine Gingras

Chargée de projet : Jeanne Camirand

Agent de projet : Jérémie Vallée

Stagiaires : Myriam Ducasse et Francis Héroux

Bénévoles : Josée Breton, Aude Piron et Louis-Joseph Saucier

Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone

En janvier 2011, grâce au soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec, Nature Québec lançait *Je m'implique à la tonne !*, deuxième phase du projet **Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone**. Nature Québec y offre son expertise sur l'agriculture et les changements climatiques aux institutions d'enseignement agricole et à leurs étudiants. Les connaissances et le savoir-faire concernant le concept des gaz à effet de serre (GES) d'origine agricole et les pratiques agricoles favorables à la lutte aux changements climatiques sont transférés grâce à divers outils (formations, conférences, fiches, audit). Ces outils sont intégrés dans un programme d'accompagnement permettant aux étudiants de suivre une entreprise vers la réduction de ses émissions de GES dans le cadre d'un stage (volontaire ou intégré à un cours) sur une ferme.

Jusqu'à maintenant, cette deuxième phase de projet a permis de soutenir quatre institutions d'enseignement partenaires du projet dans leur désir de diffuser les connaissances en lien avec l'agriculture et les changements climatiques. Plus de 100 étudiants ont été recrutés afin de participer au programme d'accompagnement. Les documents et outils réalisés dans le cadre du projet ont été mis à la disposition des institutions d'enseignements et des étudiants, et sont également disponibles sur la page Internet du projet. Pour 2017, le projet devrait avoir permis de réduire les émissions de GES de 6 000 tonnes de CO₂e.

Champs en culture, Nicolet (Centre-du-Québec)



© CCDMD, Le Québec en images, Jean-Pierre Goulet

Ferme laitière, Saint-Barthélemy (Lanaudière)



© CCDMD, Le Québec en images, Michel Neveu

Avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La commission Agriculture se préoccupe des suites qu'entend donner le gouvernement québécois au rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ ou commission Pronovost). En mai 2012, Nature Québec a présenté en ce sens son mémoire, **L'agriculture au Québec, un changement de paradigme s'impose**, à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN), dans le cadre des consultations et audiences publiques sur le *Livre vert pour une politique bioalimentaire*.

Nature Québec est déçu de la vision véhiculée par le Livre vert et déplore le fait que la nouvelle politique ne remette pas en question le programme de l'assurance stabilisation, où plus de 700 millions de dollars d'argent public sont investis chaque année. Nature Québec recommande d'appliquer globalement à tous les programmes de financement l'approche de l'écoconditionnalité, laquelle lie directement le soutien économique de l'État à l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales dans les fermes. Du même coup, l'étude de Nature Québec, **Écoconditionnalité : de la parole aux actes**, qui recommande de lier le soutien de l'agriculture à l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales, a été publiée afin de soumettre au gouvernement des pistes de mise en œuvre de l'écoconditionnalité.

Pesticides

Alors que le Québec révisait son *Code de gestion des pesticides*, la Fondation David Suzuki, Nature Québec et Équiterre ont invité les Québécois à signer une pétition en ligne afin de demander que le futur Code assure aux Québécoises et aux Québécois une protection équivalente à celle qu'offrent les règlements en vigueur en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Or, tel que proposé, le nouveau Code ferait perdre au Québec son rôle de chef de file en permettant l'usage de produits potentiellement dangereux pour la santé humaine et l'environnement, et interdits de fait en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

À la suite de la préconsultation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur le projet de révision du Code, Nature Québec, la Fondation David Suzuki et Équiterre ont également déposé leurs mémoires respectifs (Nature Québec, *Protéger la santé et l'environnement... ou plaire à l'industrie des pesticides ?*). Bien qu'ils accueillent positivement le fait que le Québec révise son Code de gestion et qu'il en élargisse la portée, les trois organismes estiment toutefois qu'il ne devrait pas autoriser les pesticides de faible impact pour un usage à des fins esthétiques.

Vigilance OGM

Nature Québec est l'un des membres fondateurs du Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM), devenu **Vigilance OGM**, un organisme à but non lucratif formé de groupes et d'individus préoccupés par le contenu de nos assiettes et par l'impact des modes de production (notamment l'utilisation des organismes génétiquement modifiés, ou OGM) sur la santé humaine et environnementale. Vigilance OGM regroupe donc ces forces vives dans le but de créer un réseau de veille efficace, afin de mener à bien, de façon concertée, certaines campagnes de sensibilisation.

Au cours de l'année, Vigilance OGM a dénoncé vigoureusement la commercialisation d'un maïs sucré génétiquement modifié au Canada. L'organisme a même réalisé, au cours de l'été, des tests sur du maïs vendu dans les supermarchés québécois afin de débusquer les variétés OGM.

Vigilance OGM a aussi dénoncé le ministère de l'Éducation, lequel a autorisé l'utilisation de manuels scolaires faisant l'apologie des OGM. *Cyclades*, un manuel publié par Groupe Modulo, et *Vingt mille mots sous les mers*, un cahier publié par les Éditions CEC, sont utilisés dans nos écoles primaires. Or, Vigilance OGM juge que ces publications contiennent des affirmations fausses et graves, qui vantent de façon inacceptable les mérites du génie génétique.

Vigilance OGM a poursuivi sans relâche ses demandes auprès du gouvernement afin de rendre l'étiquetage des aliments OGM obligatoire, il a notamment participé aux consultations sur le Livre vert pour une politique bioalimentaire. Afin de sensibiliser davantage les consommateurs à cette question, l'organisme a publié son *Guide OGM 101*.

*Manifestation devant l'Assemblée nationale, Québec :
Christine Gingras, directrice adjointe de Nature Québec
et présidente de Vigilance OGM (23 septembre 2011)*

Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ)

Nature Québec est membre actif du Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ), un regroupement de personnes et d'organismes intéressés par l'agriculture urbaine et son développement à Québec.

Le RAUQ a pour principale activité l'organisation de la *Fête des semences et de l'agriculture urbaine de Québec*. Cette année, la Fête a connu un franc succès, réunissant plus de 1 500 citoyens prêts à mettre la main à la terre. Les participants ont pu discuter avec les producteurs de semences, acheter des semences pour leur jardin et découvrir les multiples facettes de l'agriculture urbaine. Les conférences, abordant les techniques de semis, les fruits et les petits fruits, l'aménagement comestible, l'apiculture urbaine, etc., ont plu à la foule. Les organisateurs de l'événement confirment que les citoyens de la ville de Québec sont prêts à participer à l'essor de l'agriculture urbaine.

Présence

En 2011-2012, la commission Agriculture a réalisé 17 entrevues et tenu 1 conférence de presse, de même que participé à de nombreux colloques et forums.

Le maïs en épi génétiquement modifié sera-t-il autorisé au Québec ?



© Nature Québec

Commission Aires protégées

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire protégée comme *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés*. Concrètement, les aires protégées constituent l'un des principaux moyens permettant de maintenir la diversité des espèces, des écosystèmes et du bagage génétique naturel d'un territoire. En plus d'assurer des services sur les plans environnemental et écologique, les aires protégées offrent aussi des bénéfices du point de vue scientifique, éducatif, social, culturel, spirituel et économique.

La commission Aires protégées travaille donc à la mise en place d'un véritable réseau d'aires protégées permanentes et représentatives de la biodiversité québécoise, et à la saine gestion de ce réseau. De plus, elle est impliquée dans plusieurs initiatives, coalitions et groupes de travail qui visent à accélérer la mise en place du réseau, tout en proposant des solutions pour réaliser cet objectif.

Responsables : Mélanie Desrochers et Jean Hubert
Chargée de projet : Sophie Gallais
Stagiaires : Claire Fund et Myriam Saleh
Bénévole : Ludivine Clouzot

Réseau d'aires protégées au Québec

Nature Québec suit de près l'évolution du réseau d'aires protégées au Québec. Rappelons qu'en mai 2011, le gouvernement dévoilait les nouvelles orientations stratégiques du Québec en matière d'aires protégées. Il s'engageait ainsi à atteindre 12 % d'aires protégées sur l'ensemble du territoire québécois d'ici 2015. Nature Québec considère que ces orientations sont un premier pas vers l'atteinte de la cible de Nagoya, visant la protection de 17 % de la superficie terrestre d'ici 2020.

Nature Québec a participé aux audiences publiques visant l'attribution d'un statut permanent d'aires protégées de 8 territoires de la Côte-Nord et publié un mémoire à ce sujet, *Position de Nature Québec*. Malgré le fait qu'il appuie cette démarche, Nature Québec a exprimé certaines préoccupations quant au délai entre la tenue d'audiences publiques et l'attribution d'un statut permanent d'aire protégée. Rappelons que, sur la Côte-Nord, le ministère de l'Environnement (MDDEP) n'a toujours pas octroyé le statut de protection permanente à des aires protégées ayant fait l'objet d'une consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) il y a plus de cinq ans, telles que la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie et la réserve de biodiversité projetée du Massif-des-lacs-Belmont-et-Magpie. Aussi, Nature Québec a déploré le manque flagrant de ressources disponibles au MDDEP. En effet, même après la création officielle des aires protégées, le budget pour leur gestion et leur mise en valeur est quasi inexistant.

Nature Québec a également pris part aux audiences du BAPE portant sur l'attribution d'un statut permanent de protection pour 10 aires protégées projetées de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette participation a permis notamment de rappeler l'importance de renforcer la protection de ces territoires afin de protéger efficacement le patrimoine naturel de cette région.

Caribous des bois au sommet du mont Jacques-Cartier, parc national de la Gaspésie



Parcs québécois

Parc national des Îles-de-Boucherville (île Charron) : une grande victoire !

Nature Québec, en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal et les Amis du parc national des Îles-de-Boucherville, a poursuivi ses interventions dans le dossier du terrain adjacent au parc national des Îles-de-Boucherville, vendu par Desjardins Sécurité financière à des fins de développement résidentiel. À maintes reprises, la coalition a mobilisé les citoyens et invité le promoteur, Investissements Luc Poirier, à accepter les offres d'achat faites par le gouvernement. Finalement, le 4 octobre 2011, le promoteur acceptait l'offre finale de 15 millions de dollars, pour l'achat de son terrain, lequel sera annexé au Parc. La coalition est heureuse de ce dénouement.

Parc national de la Gaspésie

Nature Québec poursuit ses interventions en vue de faire progresser le projet d'aire protégée en périphérie du parc de la Gaspésie, dans le but de mieux protéger l'habitat critique du caribou de la Gaspésie. Des rencontres ont eu lieu avec différents intervenants du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie afin de discuter de cette proposition et des solutions à mettre de l'avant pour protéger la dernière population de caribous montagnards présente au sud du Saint-Laurent. En effet, le dernier inventaire du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) estimait cette population de caribous entre 85 et 120 individus. Le constat est clair : le parc ne peut assurer à lui seul la protection de l'espèce.

Parc national d'Opémican

Dans son mémoire *Un parc qui allie conservation et bénéfices pour les communautés locales !*, Nature Québec a appuyé le projet du parc national d'Opémican. Selon l'organisme, le territoire de ce parc projeté est un joyau du patrimoine naturel et culturel du Témiscamingue, et le projet s'inscrit parfaitement dans une perspective de développement durable du territoire. Au point de vue environnemental, il permet la protection de forêts remarquables, ainsi que celle de la quasi-totalité de la rivière Kipawa, du bassin versant du ruisseau White, d'un échantillon représentatif de la région naturelle des Laurentides méridionales, etc. Au point de vue social, ce projet répond à une attente du milieu et bénéficie d'un large appui local. Des efforts devront toutefois être déployés afin de prendre en considération l'utilisation de ce territoire par les Premières Nations. Enfin, au point de vue économique, le parc national d'Opémican constitue une belle occasion de diversifier l'économie locale et de contribuer à l'essor du tourisme régional.

Parc national de Saint-Bruno-de-Montarville, forêt des Hirondelles

Le Regroupement pour la sauvegarde de la forêt des Hirondelles et Nature Québec unissent leurs efforts pour demander la protection

de cette forêt de 6 hectares, située à Saint-Bruno-de-Montarville et adossée au parc national du Mont-Saint-Bruno. La forêt des Hironnelles contient plusieurs espèces désignées vulnérables, dont une désignée menacée au Québec et en voie de disparition au Canada. Or, un projet de développement immobilier, le projet de la Futaie, du promoteur Propriétés Sommet Prestige inc., détruira des espèces floristiques protégées par la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables*. En août 2012, les deux organismes ont déposé une injonction afin de faire cesser les travaux préparatoires au projet et empêcher toute nouvelle intervention qui aurait pour effet de détruire des plants d'une espèce rare bénéficiant d'une protection légale absolue. Malgré le fait que l'injonction ait été rejetée, les organismes se réjouissent, le jugement confirmant la présence sur le site d'espèces floristiques vulnérables et d'une espèce menacée. Ils rappellent au MDDEP qu'il doit assurer le respect intégral de ses lois et règlements, notamment de la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables*, laquelle ne permet pas d'accorder d'autorisation en présence d'une espèce menacée bénéficiant d'une protection entière.

Plan Nord

Le Nord-du-Québec possède une biodiversité unique, des réserves d'eau douce d'importance mondiale, un cinquième de la forêt boréale du Canada, et une grande partie des écosystèmes encore intacts de la planète. Cette richesse inestimable vient avec une responsabilité énorme : celle de préserver ce patrimoine naturel pour les générations actuelles et futures. Aux élections de 2008, le gouvernement Charest annonçait son désir d'ouvrir le nord du Québec à l'exploitation des ressources naturelles. À la suite de cette annonce, cinq groupes environnementaux québécois (Greenpeace, SNAP Québec, Canards illimités, Canopée et Nature Québec) et trois fondations (PEW Foundation, Richard IVEY Foundation et Canadian Boreal Initiative) avaient lancé une première campagne de sensibilisation, *Gardons le Nord*. Cette campagne visait le développement durable des ressources et la protection d'au moins 50 % de la région touchée par le Plan Nord, soit le territoire situé au nord du 49^e parallèle. Le travail réalisé a permis aux organismes de conservation de se faire inviter à la Table des partenaires du Plan Nord du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Nature Québec, par la présence d'employés ou de bénévoles, est maintenant membre de cinq des onze groupes de travail associés à la Table, soit les groupes Mines, Forêt, Transport, Bioalimentaire et Développement des communautés.

Plus récemment, en partenariat avec la SNAP Québec, Nature Québec a réalisé la campagne de sensibilisation et de mobilisation *Ne perdons pas le Nord!*, laquelle vise à mettre 50 % du territoire du Plan Nord à l'abri des activités industrielles jusqu'en 2035. Des publicités dans les journaux, des capsules radio diffusées en région, un site Internet dédié à la campagne, une pétition, entre autres, ont permis de mobiliser les organismes environnementaux et la population dans les régions concernées, et les inciter à participer aux consultations publiques. Nature Québec et la SNAP Québec ont également pris part à de nombreuses séances de consultations et ont publié des mémoires (Nature Québec, *Pour une réelle conservation du Nord!*), de nombreux communiqués de presse et des lettres ouvertes. Dans la foulée, Nature Québec, en partenariat avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Femmes autochtones du Québec (FAQ) et la Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire (CRC-GAT), a organisé le *forum Ne perdons pas le Nord!*, les 2 et 3 mai 2012 à Québec. Le forum, qui a connu un grand succès, avait pour but de débattre des enjeux et des occasions que représente le

Plan Nord, notamment en matière de reconnaissance des droits et des intérêts des nations autochtones, de protection de l'environnement, de valorisation du territoire et des ressources qui s'y trouvent (mines, énergie, forêts, faune, etc.), ainsi que des impacts potentiels à court et à long terme pour les collectivités directement touchées. Le forum visait aussi à repositionner le Plan Nord dans le contexte des grands débats sociaux, environnementaux et économiques qui caractérisent le Québec d'aujourd'hui.

Caribou forestier

Le caribou forestier (*Rangifer tarandus caribou*) est une espèce parapluie de la forêt boréale canadienne et son emblème. Le rétablissement de cette espèce constitue donc un enjeu important dans un contexte de crise de la biodiversité. Le caribou forestier est d'ailleurs une espèce à statut vulnérable. Or, malgré le désir du gouvernement d'en assurer la survie, peu de mesures de conservation ont été mises en place. Membre de l'équipe de rétablissement du caribou forestier, Nature Québec poursuit donc ses actions afin de sensibiliser la population et les décideurs à la protection de cette espèce. En ce sens, Nature Québec a déposé un mémoire, *Vers le rétablissement du caribou forestier!*, auprès d'Environnement Canada, dans le cadre de la consultation fédérale sur le Programme de rétablissement de la population boréale du caribou des bois au Canada. Nature Québec se réjouissait de voir que le programme proposé se basait sur une nouvelle approche scientifique, laquelle évalue l'habitat essentiel du caribou en fonction de la superficie de son habitat demeurant non perturbé. Toutefois, des critiques ont été formulées sur le seuil de perturbation proposé (35 % de l'habitat), ce seuil offrant une probabilité d'autosuffisance du caribou de 60 % seulement. Ainsi, dans 40 % des cas, l'application de ce seuil conduirait au déclin des populations.

Carcajou

Le carcajou (*Gulo gulo*), habitant la forêt boréale et la toundra, est désigné « menacé » selon la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du gouvernement du Québec et « en voie de disparition » selon la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement du Canada. Compte tenu de sa précarité, un plan national de rétablissement a été rédigé en 2005, avec pour objectif le rétablissement au Québec et au Labrador d'une population viable de carcajous. La mise à jour du programme fédéral de rétablissement est en préparation et servira de base aux efforts de rétablissement actuels et futurs. Au Québec, il s'avère nécessaire de confirmer la présence du carcajou et d'en identifier les habitats potentiels afin de pouvoir mettre en œuvre les mesures de rétablissement de l'espèce et de protéger ses habitats. En ce sens, Nature Québec a développé un *projet d'identification* des secteurs potentiels pour le carcajou. Nature Québec a donc effectué une revue de la littérature scientifique afin de cerner les composantes de l'habitat essentielles au carcajou, de même que les facteurs qui contribuent à dégrader son territoire. À l'aide d'un système d'information géographique (SIG), Nature Québec travaille à cartographier les habitats potentiels, de même que les perturbations naturelles et anthropiques présentes dans l'aire de répartition du carcajou au Québec. Cette cartographie permettra l'identification des secteurs favorables au carcajou.

Présence

En 2011-2012, la commission Aires protégées a tenu 2 conférences de presse, donné 37 entrevues, ainsi que participé à de nombreux colloques et conférences.

Commission Biodiversité

La biodiversité est présente dans toutes les sphères de la vie, des gènes à la biosphère, en passant par les espèces et les écosystèmes.

La commission Biodiversité travaille à la protection et au maintien des écosystèmes, des espèces et de leurs habitats. Elle analyse les projets de développement selon les contraintes et les potentialités que présente l'environnement dans lequel ils s'insèrent, et promeut la conservation de la biodiversité dans les dossiers menés par les autres commissions de Nature Québec.

Personne ressource : Charles-Antoine Drolet

Chargées de projet : Anne-Marie Turgeon, Héroïse Fernandez et Marilyn Labrecque

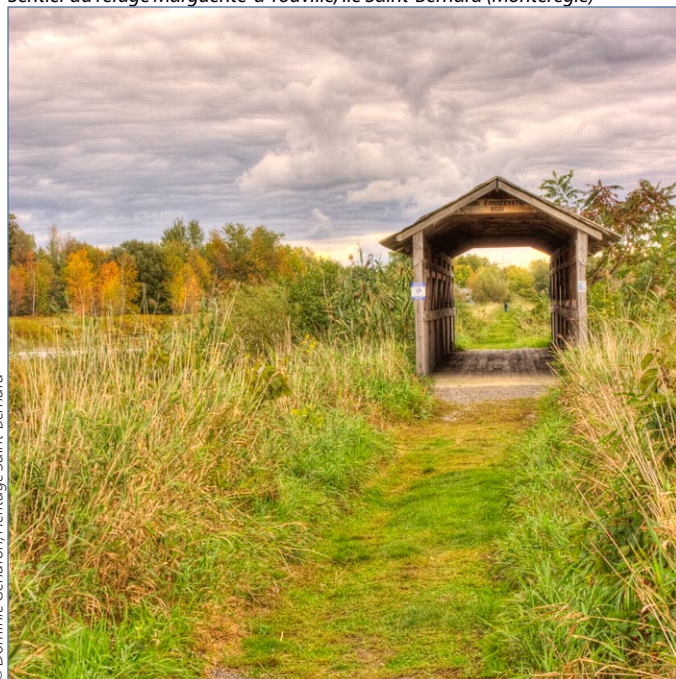
Agentes de projet : Axelle Dudouet et Nathalie LeBlanc

Bénévole : Sara Boucher et Camille Guilloud

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

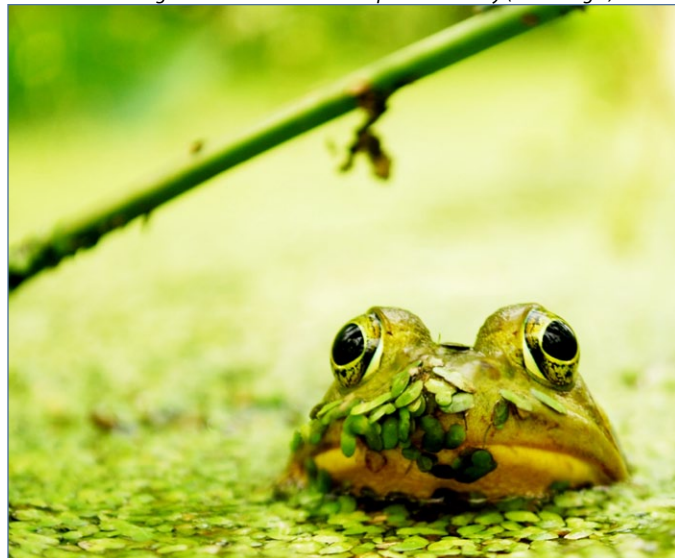
Nature Québec coordonne la 9^e édition des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*. Ces ateliers, qui auront lieu les 12 et 13 octobre 2012 au Manoir D'Youville, à l'île Saint-Bernard, sont conçus pour répondre aux besoins de formation des organismes communautaires et visent à les soutenir dans leurs initiatives de protection et de mise en valeur de sites naturels sensibles et riches en biodiversité. Organisés en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec (FFQ), la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Environnement Canada et le Réseau de milieux naturels protégés (RMN), les *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* se veulent un appui aux groupes de conservation dans leur recherche d'autonomie financière et d'efficacité administrative.

Sentier du refuge Marguerite-d'Youville, île Saint-Bernard (Montérégie)



© Dominic Gendron, Héritage Saint-Bernard

Milieux humides : grenouille dans un marais près de Granby (Montérégie)



© CCDMD, Le Québec en images, Marie-Michèle Côté

Nature et fraîcheur pour des villes en santé

Depuis 2011, Nature Québec réalise le projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé*. La présence des îlots de chaleur en milieu urbain est un phénomène de plus en plus préoccupant. Ces îlots ont un impact sur l'environnement, notamment sur la qualité de l'air, ainsi que sur la santé humaine, affectant particulièrement les enfants, les personnes âgées et les personnes les plus à risque sur le plan cardiorespiratoire. Bien que les espaces verts et les boisés urbains jouent un rôle d'îlots de fraîcheur et atténuent les effets des îlots de chaleur, on observe actuellement une perte importante de ces espaces, essentiellement en raison de l'étalement urbain et du développement de grands centres urbains. Il devient donc urgent de mettre en place des moyens visant la conservation de ces milieux naturels urbains, et ce afin de contrer le phénomène des îlots de chaleur.

Financé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé* permet d'accompagner cinq municipalités québécoises qui désirent lutter contre les îlots de chaleur afin qu'elles adaptent l'aménagement de leur territoire de manière à conserver les îlots de fraîcheur (espaces verts et boisés) en milieu urbain. Les *fiches d'information* et les *guides produits* dans le cadre de ce projet ont été mis à la disposition des intervenants municipaux, décideurs et aménagistes.

Pour des villes en santé : cour arrière végétalisée, rue Saint-Norbert, Montréal



© CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot

Programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Le programme *Zones importantes pour la conservation des oiseaux* (ZICO) est une initiative de conservation mondiale coordonnée par BirdLife International. Les partenaires canadiens du programme sont Études d'Oiseaux Canada et Nature Canada. Ce programme vise à identifier, surveiller et conserver des sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité. Au Québec, c'est Nature Québec qui est responsable du programme et qui soutient la réalisation d'actions de sensibilisation et de conservation dans les ZICO.

Communication, sensibilisation et éducation

Nature Québec a développé des outils visant à informer la population concernant le programme ZICO et à soutenir les organismes locaux dans leurs initiatives d'éducation et de sensibilisation. Une série de **dépliants** sur la biodiversité dans les ZICO et de **fiches d'identification** sur des espèces floristiques menacées ont été créées. Une **trousse de conservation et de financement** visant à accompagner les intervenants locaux dans la planification de projets de conservation dans les ZICO a également été produite. De plus, Nature Québec a publié un **guide « zicoreponsable »** promouvant les comportements écoresponsables lors de la pratique d'activités de plein air dans les ZICO. Pour terminer, Nature Québec a poursuivi la diffusion du **bulletin électronique** ZICO. Trois numéros ont été diffusés cette année.

Plan de conservation des ZICO

En collaboration avec les acteurs du milieu, Nature Québec a réalisé un **plan de conservation** pour la ZICO de Rimouski. Ce plan présente le portrait de la ZICO, cerne les principales menaces pour l'environnement et établit les objectifs de conservation. Les actions proposées ont été regroupées en six projets, lesquels sont associés à un promoteur. Ce plan de conservation est le quatorzième à voir le jour au Québec, dans le cadre du programme ZICO.

Programme « Découvrir et protéger les oiseaux »

Pour une quatrième année consécutive, le programme *Découvrir et protéger les oiseaux* a offert une aide financière aux organismes qui désirent faire connaître ou protéger une ZICO au Québec. Rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, ce programme mis en place par Nature Québec permet de soutenir des initiatives locales dans les ZICO du Québec.

Réseau de gardiens des ZICO

Le projet *Gardiens des ZICO au Québec* est une initiative pancanadienne qui vise à assurer un suivi régulier de l'état des ZICO par l'entremise d'un réseau dynamique de bénévoles, les gardiens des ZICO. Ce suivi permet à Nature Québec d'être informé des projets ou des perturbations qui pourraient mettre en péril l'équilibre de ces habitats essentiels, et de mettre à jour les fiches descriptives des ZICO. Cette année, Nature Québec a poursuivi ses efforts dans le projet afin de maintenir le réseau actif. Plus de 40 ZICO au Québec bénéficient actuellement d'un gardien.

Parc écologique de l'archipel de Montréal

Nature Québec fait partie des partenaires du parc écologique de l'Archipel-de-Montréal. Ce partenariat vise à doter le Québec de zones de conservation ceinturant la métropole, comme l'ont fait plusieurs grands centres urbains du Canada et de l'Amérique du Nord. Le parc écologique de l'Archipel-de-Montréal poursuit ses interventions auprès des gouvernements canadien et québécois, ainsi qu'auprès de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM), des municipalités régionales de comté (MRC) et des villes, afin de préserver la diversité biologique du sud du Québec. En ce sens, dans le cadre des consultations publiques concernant le projet de *Plan d'aménagement et de développement de la CMM* (PMAD), Nature Québec a présenté un mémoire à la CMM, *L'urgence de planifier la conservation et le développement sur le territoire du Grand Montréal*. Nature Québec, qui a appuyé le principe du PMAD, est heureux de constater que la version finale a tenu compte de ses principales recommandations, notamment concernant la conservation de 17 % du territoire de la CMM, ainsi que la conservation et le rétablissement des grands boisés métropolitains, avec un objectif ambitieux de 30 % de couvert forestier. Nature Québec travaille présentement à l'organisation d'un mouvement « ceinture verte », ce qui permettra de passer de la parole aux actes.

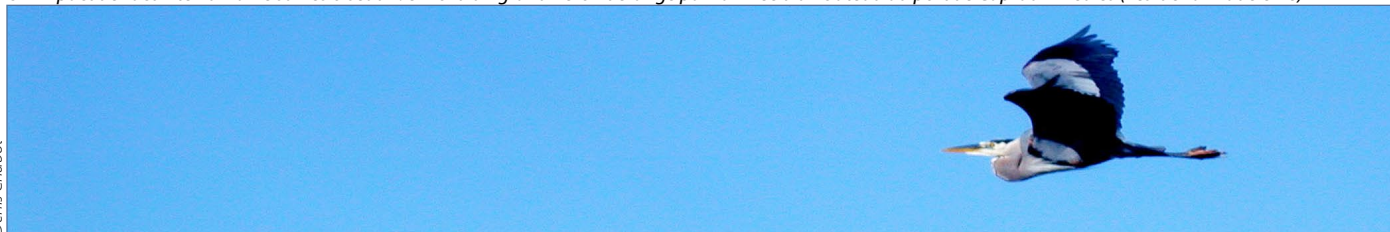
Milieux humides

Nature Québec a rendu publique une importante étude sur les milieux humides. *Les milieux humides dans le sud du Québec : entre destruction et protection* permet de comprendre pourquoi le bilan de conservation des milieux humides demeure décevant, malgré les outils mis en place et l'implication des acteurs de la conservation. Rappelons que, dans la région de Montréal, on estime que plus de 80 % des milieux humides ont disparu. Nature Québec a également présenté un mémoire, *Que cette mesure d'urgence serve de leçon...*, à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi 71, *Loi concernant les mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique*. En effet, un jugement a déclaré illégale une partie de la directive interne appliquée par le ministère de l'Environnement pour la protection des milieux humides. Ce faisant, une loi d'urgence, la loi 71, a été déposée afin de colmater les brèches du jugement. Selon Nature Québec, l'adoption d'ici 2015 d'une loi sur les milieux humides, incluant une définition claire et opérationnelle de ces milieux et des mesures concrètes de protection, devient incontournable. Nature Québec, en étroite collaboration avec les forces vives de la conservation, y travaillera intensément.

Présence

En 2011-2012, la commission Biodiversité a donné 5 entrevues, participé à 2 conférences de presse, ainsi qu'à plusieurs conférences et colloques.

Un impact de l'activité humaine sur les oiseaux : envol d'un grand héron dérangé par l'arrivée d'un bateau au port de Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine)



Commission Eau

Le Québec possède environ 3 % des réserves mondiales d'eau douce, soutenant ainsi le mythe de l'abondance de l'eau au pays. Toutefois, nous rejetons dans cette eau douce encore beaucoup de nos eaux usées, déchets, substances chimiques et toxiques. Nous dévions le cours de nos plus belles rivières, empiétons sur nos lacs, détruisons des frayères, asséchons nos milieux humides, déboisons et dénaturalisons les rives. Ces actions ne sont pas sans conséquence : contamination de l'eau, présence d'algues envahissantes, propagation de cyanobactéries dans les lacs, disparition des milieux humides, etc. La commission Eau s'intéresse donc aux activités et aux projets susceptibles d'avoir un impact sur la quantité et la qualité de l'eau, les habitats aquatiques et les écosystèmes riverains.

Cette année marque un nouveau départ pour la commission Eau, laquelle a fusionné avec le programme Saint-Laurent/Grands Lacs. Présidée par Marc Hudon, la commission réunit plus d'une vingtaine de personnes qui portent un intérêt personnel ou organisationnel sur les questions relatives à l'eau et au système Saint-Laurent/Grands Lacs. La commission s'est réunie à 3 reprises au cours de l'année.

Responsable : Marc Hudon

Suivi de la Politique nationale de l'eau

Nature Québec suit de près la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau (PNE) et des règlements qui en découlent. Lancée en 2002, la Politique vise à reconnaître l'eau comme patrimoine collectif des Québécois, assurer la protection de la santé publique et des écosystèmes aquatiques, ainsi que gérer l'eau de façon intégrée dans une perspective de développement durable. Le volet de la PNE concernant la mise en place de la gestion par bassin versant progresse bien au Québec, mais requiert davantage d'investissements financiers, lesquels tardent à se concrétiser. Quant au volet concernant la mise en place de la gestion intégrée du Saint-Laurent, il n'existe encore rien de concret, mis à part la tenue d'un forum annuel, le forum *Saint-Laurent*, organisé par Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Ce forum regroupe autour d'un thème spécifique des personnes et des groupes aux intérêts multiples. À l'issue du forum, des recommandations sont émises aux deux paliers gouvernementaux, qui décident des suites à leur accorder.

La commission Eau a présenté un mémoire, *Stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable*, dans le cadre des discussions concernant l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin Saint-Laurent/Grands Lacs. Si la commission est heureuse de constater que le gouvernement se préoccupe de la protection des sources d'eau potable, elle note qu'il demeure des points obscurs, notamment dans leur mise en œuvre. Ainsi, la stratégie semble reposer principalement sur les épaules du monde municipal.

Le lac Saint-Charles : source d'eau potable de la ville de Québec



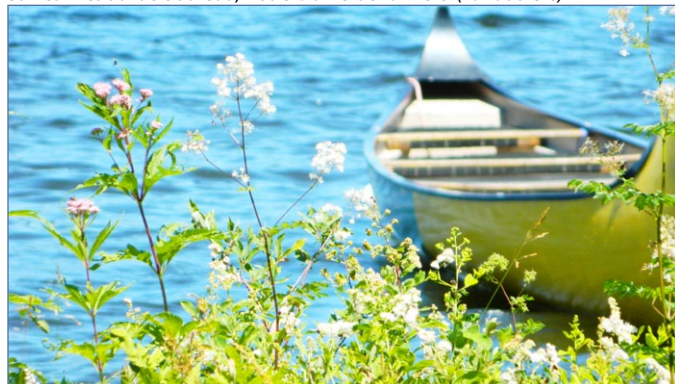
© CCQMD, Le Québec en images, Patricia Gignac

Cyanobactéries

Nature Québec est membre de la Table de concertation sur l'état des connaissances sur les algues bleu vert, démarche qui constitue l'une des actions du plan d'intervention sur les algues bleu vert du MDDEP. Aucune rencontre n'a eu lieu au cours de l'année. Nature Québec attend toujours la tenue de la prochaine rencontre de la table de concertation sur la révision du règlement Q-2, r.22, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Nature Québec a salué la décision de la Cour supérieure du Québec, laquelle donne raison aux municipalités dans l'application de règlements visant à protéger leurs milieux naturels. Rappelons que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci avait entrepris un recours en injonction pour remise en état des lieux et en dommages après qu'un résident ait déboisé la bande riveraine sur sa propriété en bordure du lac Ouareau, laquelle était, avant ces travaux, complètement à l'état naturel.

Sur les rives du lac Ouareau, Notre-Dame-de-la-Merci (Lanaudière)



© CCQMD, Le Québec en images, Alexandre Trépanier-Desbiens

Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs

L'Accord Canada/États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, signé pour la première fois en 1972 par Richard Nixon et Pierre-Élliott Trudeau plaçait l'emphasis sur la réduction des phosphores et établissait le rôle dominant de la Commission mixte internationale (CMI). À son renouvellement en 1978, ce même accord était plus ambitieux encore, exprimant l'engagement des États-Unis et du Canada à rétablir et à maintenir l'intégrité chimique, physique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs et visant l'élimination des substances toxiques persistantes. En 1987, l'entente fut amendée pour la dernière fois en considérant les zones sensibles (*hot spots*) et en établissant les plans de gestion panlacustre (*Lakewide Management Plans*). Les enjeux de cet accord historique sont importants pour le Québec parce que le fleuve Saint-Laurent constitue l'exutoire des Grands Lacs. Conséquemment, ce qui s'y décide en amont peut avoir un impact majeur sur la qualité, la quantité d'eau dans le fleuve, la santé et la sécurité humaine, la biodiversité et l'économie du Québec.

En 2012, après plusieurs années de travail, le Canada et les États-Unis ont renouvelé l'Accord qui se nomme maintenant *Protocole sur la qualité de l'eau des Grands Lacs de 2012*. Le protocole couvre principalement la dégradation des habitats, les algues bleues, les produits chimiques, les rejets des navires, les changements climatiques. Bien que ce renouvellement représente en soi une réussite, le nouveau protocole affaiblit l'esprit de l'entente précédente en évitant par exemple de préciser dès maintenant des cibles précises à atteindre et les actions à prendre pour assurer la protection de l'eau des Grands Lacs, laissant ainsi les réponses à ces objectifs entre les mains des différentes juridictions. Les impacts des changements climatiques sont déjà très évidents sur les Grands Lacs, de même que la réapparition de zones mortes sur le lac Érié. Nature Québec croit en l'importance de ces enjeux prioritaires qui commandent des actions ciblées et des résultats à court terme.

Entente sur les ressources en eaux durables du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs

Nature Québec est membre du comité consultatif de l'entente et s'oppose formellement à tout projet d'exportation massive ou de dérivation de l'eau en dehors du bassin versant des Grands Lacs. De plus, Nature Québec propose que les projets de dérivation intrabassin soient obligatoirement soumis à un processus de consultation publique. L'adoption de la Loi 27 par le gouvernement du Québec est un témoignage concret de l'engagement du gouvernement à travailler de concert avec les neuf autres juridictions impliquées. En 2013, l'Entente subira son premier test. Il faut se rappeler que cette entente impose des contraintes légales pour les huit états bordant les Grands Lacs, le Sénat et le Congrès américain ayant voté pour son application obligatoire. Au Québec et en Ontario, l'application ne sera pas obligatoire. En 2013, l'état du Wisconsin produira son rapport de la révision du projet de dérivation hors

bassin par la ville de Waukesha. Le processus de révision par l'état du Wisconsin semble à ce jour irréprochable et mérite donc une grande attention des juridictions voisines et de la population.

Plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Depuis plusieurs années, la CMI s'affaire au développement d'un nouveau plan de régularisation et d'ordonnance d'approbation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. De 2000 à 2005, Nature Québec s'est impliquée formellement tout au long de l'étude, à titre de membre du Groupe-conseil d'intérêt du public. Depuis, il suit de très près l'évolution des travaux. Ainsi, en 2007, la CMI présentait une proposition de Plan 2007, en remplacement du plan de régularisation 1958DD, en vigueur depuis 1958. Dans son *mémoire de 2008*, Nature Québec s'était formellement opposé à cette proposition, notamment parce qu'elle avait été développée uniquement par les instances fédérales, sans aucune participation des provinces et états concernés. Depuis, la CMI a refait ses devoirs et travaillé de concert avec les juridictions (l'état de New York et les provinces de l'Ontario et du Québec). Une proposition appelée Plan BV7 a été développée. Cette proposition vise à rapprocher le plus possible les écoulements contrôlés de l'eau des écoulements naturels. Les intervenants espèrent ainsi pallier aux nombreux torts écologiques (notamment en regard des milieux humides) qu'ont subis les écosystèmes du lac Ontario et, dans une moindre mesure, du fleuve Saint-Laurent dans le cadre des opérations du plan de régularisation actuel (plan 1958DD). Le plan répondra aussi aux besoins modernes de l'industrie maritime, de la production d'énergie, des prises d'eau des municipalités et villes, de la plaisance et de l'environnement. Tout cela en tenant compte des impacts de ces activités sur les changements climatiques, au meilleur des connaissances scientifiques actuelles.

Au cours de l'année 2012, la CMI a tenu des sessions publiques d'information dans plusieurs localités autour du lac Ontario, ainsi qu'à Montréal et à Sorel, afin d'informer la population et les principaux intervenants de sa proposition de plan de régularisation (plan BV7). Nature Québec a participé aux deux sessions tenues au Québec et noté l'absence d'une ordonnance d'approbation (le manuel d'instruction du plan proposé) et des particularités qui affecteront les opérations du plan proposé. Nature Québec a donc rédigé un nouveau mémoire, *Régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent (LOSL)*, à partir de celui déposé en 2008, en soulignant les améliorations obtenues depuis, ainsi que les lacunes toujours présentes. En suivi de ces sessions d'information, la CMI envisageait revenir ultérieurement devant la population pour une consultation publique formelle avec sa proposition bonifiée à la suite des commentaires reçus lors des sessions d'information. Nature Québec croit que cette consultation publique formelle aura lieu au printemps 2013.

Présence

En 2011-2012, la commission Eau a donné 4 entrevues.

Navigation sur le Saint-Laurent, région de Bellechasse (Chaudière-Appalaches)



©CCDM/D, Le Québec en images, Denis Chabot

Commission Énergie et changements climatiques

Les deux années qui viennent de passer auront été synonymes d'une véritable ruée vers l'or noir. Les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit le pétrole du golfe Saint-Laurent ou les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent, ont fait saliver de nombreuses entreprises. Rarement a-t-on vu une levée de boucliers aussi importante de la part de citoyens inquiets de l'exploration et de l'exploitation de ces ressources.

La commission Énergie et changements climatiques explore et propose des solutions de remplacement pour réduire la consommation énergétique des Québécois, ainsi que pour réduire les impacts que causent la production et l'exploitation de l'énergie sur les milieux naturels et sur le climat.

*Responsables : Francois Cantin et Thomas Welt
Chargée de projet : Amélie St-Laurent Samuel
Bénévole : Charles-Antoine Drolet*

Biomasse forestière

Grâce au soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec, Nature Québec débute le projet *Biomasse forestière et climat : communautés en action*. Ce projet vise la substitution d'un système de chauffage au mazout par un système à la biomasse forestière, dans le but de contribuer à la lutte aux changements climatiques. Le projet propose l'accompagnement des institutions (municipalités, commissions scolaires, centres hospitaliers et de services sociaux) désireuses d'engager un processus de conversion respectueux des principes de développement durable.

La démarche d'accompagnement repose sur la définition de critères de développement durable, ainsi que sur la consolidation des échanges et des partenariats entre l'institution, la communauté, les intervenants forestiers, ainsi que les différents experts qui contribuent à l'évolution et à l'application des connaissances de la filière du chauffage institutionnel à la biomasse forestière. Pour ce faire, une analyse de cette filière sera réalisée. Les défis et les opportunités associés aux étapes du processus de conversion seront ainsi déterminés. Des critères décisionnels s'appuyant sur la documentation scientifique et sur la consultation d'intervenants du milieu seront définis et serviront de balises à un processus de conversion respectueux des différentes sphères du développement durable (sociale, économique, environnementale). Des outils et activités de sensibilisation seront aussi proposés aux communautés concernées afin de leur permettre de se familiariser avec la filière du chauffage à la biomasse forestière.

Développement gazier, pétrolier et minier

Nature Québec suit de près le développement de projets d'exploration et d'exploitation des ressources gazières, pétrolières et minières au Québec. Les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent ou le pétrole du golfe du Saint-Laurent, font saliver de nombreuses entreprises. Compte tenu des risques environnementaux connus, de l'absence d'études d'impacts indépendantes et des conditions d'exploitation actuelles, Nature Québec a demandé au gouvernement de mandater une commission pour tenir des audiences dites « génériques »

concernant l'ensemble de la filière gazière et pétrolière, que ce soit dans le Saint-Laurent (pétrole) ou dans les basses terres (gaz de schiste). Cette demande est demeurée sans réponse à ce jour.

Nature Québec, en collaboration avec Équiterre, la Fondation David Suzuki et Greenpeace, a fait connaître à l'Office national de l'énergie (ONÉ) sa vive opposition à une demande de la pétrolière Enbridge, laquelle veut inverser le flux d'une partie de l'oléoduc reliant Sarnia (en Ontario) à Montréal. Ce faisant, Enbridge jetterait les bases du transport du pétrole sale des sables bitumineux de l'Alberta vers le Québec, pour son raffinage, et la Nouvelle-Angleterre, pour son exportation. Cette activité pourrait également augmenter de façon importante la pollution de l'air dans la métropole montréalaise et le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec, sans compter les possibilités accrues de rupture de ce vieux pipeline, qui n'a pas été conçu pour fonctionner dans les deux sens, ni pour transporter autre chose que du pétrole léger.

Exploration pétrolière dans le golfe

En novembre 2010, Nature Québec, Attention Fragiles, la Fondation David Suzuki et la SNAP Québec ont mis sur pied la Coalition Saint-Laurent. Celle-ci réunit organisations, associations et individus qui demandent aux gouvernements fédéral et provinciaux d'adopter sans délai un moratoire sur l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière, ce pour l'ensemble du golfe du Saint-Laurent.

En septembre 2011, la Coalition Saint-Laurent a réalisé une tournée de conférences-échanges sur l'exploration et l'exploitation pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent. L'objectif était d'informer et de mobiliser les communautés côtières sur le sujet, ainsi que sur le processus de consultations publiques que devait tenir le gouvernement du Québec au cours de l'automne 2011. Par ailleurs, la Coalition dénonçait les lacunes dans le processus d'évaluation environnementale stratégique (ÉES2) dans le golfe et demandait l'intervention du BAPE. Elle pointait notamment du doigt la portée restreinte et tendancieuse du mandat de l'ÉES2, le manque de publicité et de temps alloués à la consultation, le niveau de complexité de l'étude environnementale et le fait que cette étude soit chapeautée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Dans le cadre de cette consultation, Nature Québec a présenté un mémoire, *Évaluation environnementale stratégique concernant la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs*, dans lequel l'organisme relève les limites de l'étude, imputables au manque de connaissances et de recherches sur cet important écosystème qu'est le Saint-Laurent.

La Coalition Saint-Laurent a salué favorablement la décision de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (l'Office) qui a refusé à la compagnie Corridor Resources inc. une seconde extension, qu'elle réclamait pour la durée de son permis d'exploration au site de Old Harry, dans le golfe du Saint-Laurent. L'Office a annoncé du même coup que l'ÉES concernant la portion terre-neuvienne du golfe devra d'abord être complétée d'ici le début de l'année 2013 et que ses conclusions devront être connues avant de procéder à une évaluation environnementale et à des consultations publiques sur le projet de forage soumis par Corridor Resources.

La Coalition Saint-Laurent a dénoncé avec vigueur les nombreuses erreurs contenues dans la simulation de déversement pétrolier effectuée par Corridor Resources pour son projet de forage à Old Harry. Cette simulation laissait croire qu'un déversement pétrolier à Old Harry aurait des effets tout à fait négligeables. Or, une étude d'Environnement Canada démontrait exactement le contraire. La côte sud-ouest de

Terre-Neuve et celle du Cap-Breton seraient fort probablement touchées en cas de déversement. Pour la Coalition, Corridor Ressources a fait preuve d'amateurisme dans le développement de cette simulation et espère que cela remettra sérieusement en question leur demande d'autorisation de forer un puits à Old Harry.

Gaz de schiste

Nature Québec suit de près les développements dans le dossier des gaz de schiste. Devant le manque criant d'études environnementales indépendantes crédibles, devant le manque d'indépendance du comité de suivi sur l'évaluation environnementale stratégique, face à un marché saturé qui ne garantit aucun avantage économique pour le Québec, devant le désarroi des populations touchées, le gouvernement du Québec doit décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste au Québec.

Mines d'amiante

Nature Québec, la coalition *Québec ait meilleure mine!* et la Société pour vaincre la pollution (SVP) travaillent ensemble pour demander au gouvernement québécois de ne pas subventionner Mine Jeffrey, afin d'en finir définitivement avec l'exploitation de l'amiante. Pour les organismes impliqués, l'amiante tue, sous toutes ses formes. Ses cancers ne pardonnent pas. Et le Québec, capitale mondiale de l'amiante, est un champion de l'exposition aux fibres mortelles. Depuis plus de 40 ans, on en a installé partout, dans les hôpitaux, les écoles, les édifices, les routes, les maisons, etc.

Devant l'incurie des autorités au sujet de cet enjeu majeur de santé publique, SVP, Nature Québec et la coalition *Québec meilleure mine!*, ont lancé la campagne *L'amiante près de chez vous*. Dans le cadre de la campagne, une liste de 300 lieux publics amiantés a été publiée, ainsi qu'une liste et une carte des 42 entreprises qui ont utilisé et vendu l'amiante dans leurs produits. La publication de ces informations visait à prévenir les occupants actuels d'édifices contaminés, ainsi que les voisins des manufactures qui ont utilisé l'amiante. Les fibres émises sont aéroportées et contaminent le voisinage. Aussi, les organismes ont mis sur pied un forum Web afin que les victimes de l'amiante puissent échanger et s'épauler dans leur combat. En fin d'année, nous apprenions que deux des principaux partis politiques (PQ et CAQ) n'étaient pas favorables à la relance de la mine Jeffrey et entendaient annuler le prêt s'ils prenaient le pouvoir.

Énergie nucléaire

Nature Québec est membre de l'important mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* (MSQN) qui s'oppose à la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2, située à Bécancour. Pour le regroupement, la décision d'Hydro-Québec de reconstruire cette centrale est insensée, compte tenu des impacts (rayonnement radioactif) de ce type d'exploitation sur les générations actuelles et futures, compte tenu aussi des surplus énergétiques actuels et de l'existence de filières d'énergie à faible impact, et compte tenu de vastes possibilités en conservation de l'énergie, ainsi que du coût du projet de reconstruction. Estimé il y a 3 ans à 1,9 milliard de dollars, ce projet serait maintenant évalué à un minimum de 4 milliards de dollars. De plus, à ce jour, aucun pays n'a trouvé de moyens sécuritaires et socialement acceptables de disposer des déchets radioactifs des centrales nucléaires.

Tout au cours de l'année, le MSQN s'est investi à fond pour convaincre les décideurs de ne pas aller de l'avant avec le projet de reconstruction de la centrale Gentilly-2, multipliant les manifestations, conférences de presse, rencontres avec les décideurs et la population. En ce sens,

le mouvement a organisé un important forum, *La reconstruction de Gentilly-2 : à nos risques et périls!*, qui abordait l'enjeu de la reconstruction de la centrale, ainsi que celui des différents risques associés à l'exploitation de l'énergie nucléaire, allant de l'exploitation des mines d'uranium au transport des déchets radioactifs. Ce forum a connu un grand succès.

Le mouvement a obtenu la suspension du projet par le gouvernement libéral, lequel désirait en faire réévaluer les coûts dans le contexte de l'après-Fukushima, tout en maintenant un préjugé favorable à la réfection de la centrale. Après la sortie du film *Gentilly or not to be*, auquel a participé Nature Québec, le nouveau gouvernement du Parti québécois a confirmé son engagement de procéder à la fermeture définitive de Gentilly-2, le 28 décembre 2012. Une grande victoire pour Nature Québec et le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire!*

Changements climatiques

La commission Énergie et changements climatiques suit de près l'implantation du *Plan d'action 2013-2020* sur les changements climatiques du gouvernement du Québec. L'organisme croit fermement que le Québec pourrait en faire plus en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, étant donné sa situation privilégiée. Le Québec dispose d'un énorme potentiel en matière de conservation d'énergie, ce qui lui permettrait d'électrifier son système de transport, d'être plus indépendant par rapport au pétrole, et ce sans compromettre la biodiversité de ses rivières.

En ce sens, Nature Québec a publié un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur les orientations gouvernementales et les enjeux en matière de changements climatiques du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Ce mémoire, *Des orientations intéressantes... mais des objectifs insuffisants, sans indications budgétaires ni processus de reddition de comptes*, révèle que le grand défi résidera dans le montage financier et les échéanciers, de même que dans l'établissement d'un nombre restreint d'indicateurs de suivi, indicateurs qui devront être documentés et objectivés correctement.

Développement éolien

Nature Québec s'intéresse de près à la question du développement de l'énergie éolienne. Tout en étant favorable au développement de cette forme d'énergie, Nature Québec stipule que l'implantation ne doit pas se faire dans des territoires à haute valeur de conservation, comme c'est le cas pour le projet d'implantation d'éoliennes au massif du Sud, ainsi qu'en bordure du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie.

Nature Québec a déposé un mémoire, *Parc éolien de Rivière-du-Moulin : un compromis s'impose!* au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), dans le cadre des audiences publiques sur le projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix. Pour Nature Québec, le projet contrevient directement aux articles 111 et 104 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. Il ne donne pas priorité à la conservation de la faune (notamment la grive de Bicknell, une espèce menacée), dans les deux territoires fauniques structurés où il entend se développer.

Présence

En 2011-2012, la commission Énergie et changements climatiques a participé à 6 conférences de presse, donné 22 entrevues et participé à de nombreuses rencontres.

Coalition Québec meilleure mine!

Nature Québec est membre fondateur de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* Cette coalition a pour mission de revoir la façon dont est encadré et développé le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. Elle milite pour que soient améliorés les lois et les règlements afin de minimiser les impacts de l'exploitation des ressources minières, non renouvelables, et de maximiser les retombées économiques pour le Québec.

Les organismes suivants sont membres de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT), Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement (Chaire ERE-UQAM), Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQUEU), Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs, Conseil central de la CSN de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Ungava, Comité de vigilance de Malartic, Écojustice, Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, Les Amis de la Terre du Québec, MiningWatch Canada, Mouvement vert Mauricie (MVM), Nature Québec, Professionnels de la santé pour la survie mondiale, Regroupement pour la surveillance du nucléaire, Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), Sept-Îles sans uranium, Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec).

Responsable : Christian Simard

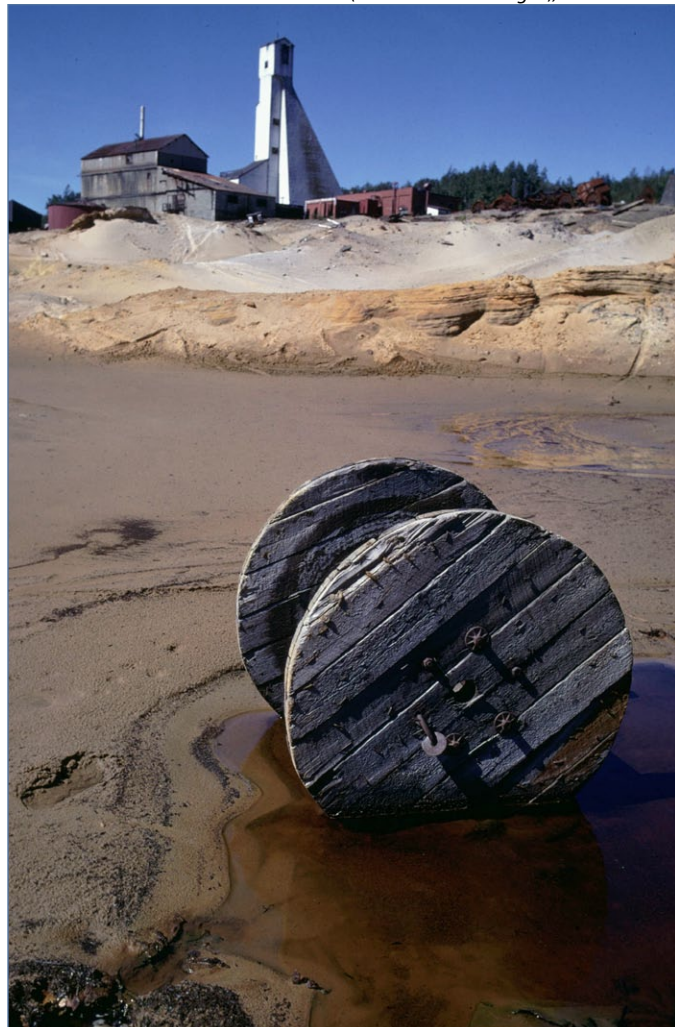
Bénévole et chargé de projet : Ugo Lapointe

Loi sur les mines

La coalition *Québec meilleure mine!* est intervenue à de multiples reprises pour dénoncer l'actuelle *Loi sur les mines*. Elle se questionne notamment concernant les redevances minières, insuffisantes pour compenser la perte de ces ressources non renouvelables, ainsi que concernant les sites miniers contaminés et abandonnés, dont la facture officielle frôle les 650 millions de dollars pour les contribuables québécois. Ajoutons à cela les questions de contrôle et de suivi environnemental des projets miniers, nettement inadéquats, celles des droits miniers qui ont préséance sur d'autres types de droits et qui empêchent une gestion intégrée du territoire, ainsi que celles de l'exploitation possible de l'uranium et de plusieurs mégamines à ciel ouvert de type « fort tonnage faible teneur », dont les répercussions sociales et environnementales soulèvent des enjeux éthiques fondamentaux.

Pour la Coalition, le gouvernement du Québec doit procéder à une révision en profondeur de sa *Loi sur les mines*. La Coalition propose notamment l'abandon de toute possibilité d'expropriation de terres privées à l'étape de l'exploration, l'élargissement du droit d'exclusion de l'activité minière bien au-delà du 1 % de territoire prévu par le projet de loi, l'élimination du caractère absolu du *free*

Résidus à l'extérieur de la mine Normétal (Abitibi-Témiscamingue,) en 1978



© CCDMD, Le Québec en images, Marc Lemieux

mining ou de la préséance des droits miniers, la soumission de tout projet d'exploitation au processus d'évaluation environnementale et d'examen public, ainsi que la création d'un fonds souverain sur les mines pour compenser l'épuisement de ces ressources non renouvelables. Ce fonds pourrait servir également à la restauration des quelque 350 sites miniers abandonnés.

La Coalition a bien accueilli les amendements au projet de loi 14, annoncés en novembre 2011 par le ministre délégué aux mines, Serge Simard. Selon la Coalition, ces amendements constituent une véritable victoire pour la protection des droits des citoyens en interdisant l'expropriation et la relocalisation des citoyens à l'étape de l'exploration minière et en garantissant un soutien financier aux propriétaires de résidences familiales lors de la négociation avec des entreprises minières. Par ailleurs, la Coalition mentionne qu'il reste beaucoup à faire au niveau de l'environnement, des redevances et de l'harmonisation des usages du territoire. Ainsi, la Coalition critique-t-elle le projet de la mine Renard, située au nord des monts Otish, en plein cœur du territoire traditionnel des cris de Mistissini. Le gouvernement du Québec réfère régulièrement à ce projet comme étant un modèle de développement viable et responsable des

ressources minières dans le cadre du Plan Nord. Dans son mémoire, **L'exploitation du diamant, à quel prix?**, Nature Québec met en évidence les failles et les lacunes importantes de ce projet.

L'un des porte-parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*, Ugo Lapointe, qui a gagné face à une poursuite de 350 000 \$ que lui intentait la compagnie Petrolia, a déposé à son tour à la Cour supérieure du Québec une requête de 400 000 \$ en dommages compensatoires et punitifs contre cette compagnie pour avoir intenté une poursuite abusive contre lui et le journal *Le Soleil*. Si Ugo Lapointe obtenait gain de cause, cela constituerait un précédent, et une sanction importante envers les individus ou les entreprises qui seraient tentés d'utiliser les tribunaux de façon abusive pour intimider ou faire taire les citoyens qui participent aux débats publics. Rappelons que Pétrolia reprochait à Ugo Lapointe d'avoir tenu des propos diffamatoires à son endroit en employant la métaphore du « vol » de ressources non renouvelables et collectives dans un article paru le 3 décembre 2010 dans le journal *Le Soleil*.

Moratoire sur l'uranium

Les mines d'uranium génèrent de grandes quantités de résidus miniers radioactifs, lesquels doivent être entreposés sur le territoire, et pour lesquels les risques de contamination demeurent présents à perpétuité. En raison des risques que représentent ces résidus, la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* demande un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec.

La Coalition a d'ailleurs dénoncé la décision du ministre fédéral Peter Kent d'autoriser le projet d'exploration d'uranium Matoush, malgré l'opposition de la nation crie de Mistissini, et malgré un rapport controversé émis par le comité d'examen fédéral en juillet 2011. Le

rapport en question avait révélé plusieurs déficiences importantes dans l'évaluation des risques et des impacts pour l'environnement et les populations.

Osisko

La compagnie Osisko a commencé à extraire plus de 300 millions de mètres cube de roches du territoire de la municipalité de Malartic, en vue d'une phase d'exploitation qui se déroulera sur une période de 9 à 14 ans, et ce, pour une quantité totale d'or récupérable de moins de 10 mètres cubes. Ce sont plus de 120 000 tonnes de roches qui seront extraites chaque jour à la dynamite et transportées par camions (près de 600 voyages). Plus de 25 millions de litres d'eau seront utilisés quotidiennement par l'usine de traitement et près de 11 tonnes de cyanure serviront à la dissolution de l'or. À lui seul, le projet d'Osisko produirait annuellement au moins 3 fois plus de résidus miniers que l'ensemble des 9 mines déjà en exploitation dans la région en 2007.

La coalition *Québec meilleure mine!* a poursuivi ses interventions médiatiques concernant ce projet de mine d'or à ciel ouvert.

Présence

En 2011-2012, la coalition *Québec meilleure mine!* a émis des dizaines d'avis par courriels et sur les réseaux sociaux, tenu un camp minier citoyen de 3 jours devant l'édifice de l'Assemblée nationale et conduit des dizaines d'entrevues pour les journaux, la radio et la télévision, partout au Québec. La Coalition a également participé à plusieurs colloques et rencontres d'informations.

Résidus miniers à Thetford Mines (Chaudière-Appalaches)



© CCDMD, Le Québec en images, Paul Grant

Commission Forêt

Avec l'adoption de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, le Québec a décidé de miser sur l'aménagement écosystémique des forêts, lequel se définit comme *un aménagement qui consiste à assurer le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes en diminuant les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle*.

La commission Forêt veille au suivi de la réforme du régime forestier et participe à différentes tables de concertation associées au processus de certification forestière, ainsi qu'à l'élaboration de la norme du Forest Stewardship Council (FSC) pour le Québec. La commission Forêt milite également pour un aménagement écosystémique de la forêt, ainsi que pour la gestion intégrée et le développement durable de l'ensemble des ressources forestières. De plus, elle amorce des interventions en forêt méridionale.

Responsable : Louis Bélanger

Chargé de projet : Greg St-Hilaire

Agente de projet : Marie-Ève Deshaies

Bénévoles : Vincent Gérardin, Pierre Dubois,

Peter M. Kilburn, et Jean-Pierre Rogel

Stagiaire : Victor David

Réforme du régime forestier : stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF)

La commission Forêt de Nature Québec suit de près la mise en œuvre de la réforme du régime forestier québécois.

Intégration des enjeux fauniques à la planification forestière

Le nouveau régime forestier a marqué un tournant fondamental dans la façon de gérer les forêts publiques québécoises. Le point majeur est le passage vers la gestion intégrée des ressources et du territoire. Pour ce faire, il est essentiel d'intégrer l'aménagement faunique à l'aménagement de la forêt afin de maintenir et d'améliorer la qualité des habitats fauniques. Le projet **Aménagement écosystémique** mené par Nature Québec en ce sens, en collaboration avec des experts de l'Université Laval, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), a permis la publication du **Guide d'intégration des habitats fauniques à la planification forestière**. Ce guide présente une façon d'utiliser les besoins d'habitats de certaines espèces fauniques afin de déterminer des cibles d'aménagement forestier durable.

La commission Forêt a également publié le rapport **Proposition d'espèces focales en appui à l'aménagement écosystémique et faunique de la réserve faunique des Laurentides**. Ce rapport présente une liste d'espèces fauniques recommandées pour l'aménagement écosystémique et intégré de la réserve faunique des Laurentides. Cette liste pourrait servir à l'ensemble du sous-domaine de la sapinière à bouleau blanc de la région de la Capitale-Nationale.

Ces projets ont été réalisés avec le soutien de la Fondation de la faune du Québec, de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale et de la Sépaq.

Le loup gris, une espèce focale en appui à l'aménagement écosystémique



© Wikipedia commons, Gay Kramer

Aires protégées polyvalentes

En partenariat avec l'Université Laval, la commission Forêt mène **deux projets de recherche** portant sur l'expérimentation de stratégies d'adaptation aux changements climatiques intégrant les notions de réseaux d'aires protégées multicatégoriques et de réseaux écologiques. Ces projets ont pour ambition de décrire une nouvelle catégorie d'aire protégée, soit l'aire protégée polyvalente, afin de l'adapter au contexte québécois. L'aire protégée polyvalente vise à répondre à la fois à des objectifs de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles. Les projets visent, entre autres, à évaluer le potentiel d'intégration de deux réserves fauniques au registre québécois des aires protégées.

Le premier projet vise à expérimenter le concept d'aire protégée polyvalente en définissant de façon fonctionnelle un « haut degré de naturalité », afin de contribuer à la réponse aux enjeux locaux et régionaux. Ce projet se déroule dans la réserve faunique Matane, dans le Bas Saint-Laurent.

Le second projet porte sur la composante aquatique du concept d'aire protégée polyvalente, la considération de l'eau et de ses écosystèmes étant essentielle dans l'établissement d'une aire protégée. Dans ce contexte, un cadre de référence propice à la gestion exemplaire des milieux aquatiques dans une aire protégée polyvalente sera développé. La réserve faunique Mastigouche, en Mauricie, servira d'étude de cas.

Plantations

Le nouveau régime forestier établit que l'aménagement écosystémique devait s'appliquer à l'ensemble des forêts publiques, y compris aux aires d'intensification de la production ligneuse, et qu'il devra être modulé suivant les zones. Or, la sylviculture intensive, dite de plantation, est reconnue pour altérer l'habitat d'espèces mises en valeur telles que l'orignal, le lièvre, la gélinotte ou la martre d'Amérique, en modifiant et en simplifiant le sol, la composition et la structure des peuplements forestiers.

La commission Forêt contribue donc à l'identification de mesures d'aménagement des plantations adaptées aux habitats fauniques des espèces associées aux domaines de la sapinière à bouleau blanc et de la sapinière à bouleau jaune. Ce projet lui permet de participer aux travaux du groupe de réflexion sur les plantations, lesquels visent à identifier les enjeux associés à ces plantations, à identifier des pistes de solutions en matière de bonnes pratiques, et finalement à minimiser les impacts des plantations.

Certification forestière

Depuis plusieurs années, Nature Québec travaille à la promotion de la certification forestière auprès des entreprises qui aménagent et utilisent les forêts. En ce sens, il participe aux travaux du groupe des partenaires pour la certification CSA et à l'analyse des forêts à haute valeur de conservation de la compagnie Produits forestiers résolus Charlevoix. De plus, la commission assiste le Comité de sauvegarde de la rivière Péribonka (CSR) pour la certification FSC de Rébec pour l'unité d'aménagement forestier 24-52.

La commission s'est penchée sur l'ambitieux projet de certification FSC de cinq unités d'aménagement forestier au Bas-Saint-Laurent par la Corporation de gestion de la certification forestière des territoires publics du Bas-Saint-Laurent (CGCBSL). Elle a ainsi pu identifier de sérieux enjeux au sujet de la conversion de la forêt naturelle mélangée en plantations.

Journée de réflexion sur la forêt feuillue

En octobre 2011, grâce à l'initiative de Pierre Dubois et en collaboration avec les membres de la commission Forêt et avec des conférenciers extérieurs, Nature Québec a organisé une journée de réflexion sur la forêt feuillue, ou forêt méridionale, du Québec.

Cette journée a permis une prise de conscience de l'état de dévastation, parfois planifiée, qui sévit au cœur de cette forêt. Les conséquences économiques, sociales et environnementales des pratiques forestières n'ont pas fait l'objet d'analyses exhaustives, mais sont majeures, ne serait-ce que par la quasi-disparition des essences nobles, à la base de toute une industrie, et par un appauvrissement significatif en matière de biodiversité. Le texte de Pierre Dubois, *Reconstruire la forêt feuillue*, produit lors de cette journée, résume la situation.

Présence

En 2011-2012, la commission Forêt a participé à plusieurs rencontres d'information.

Sous-bois de forêt de conifères matures, île d'Anticosti (Côte-Nord)



© CCDMD, Le Québec en images, Jean-Marie Dubois

Communications

Nature Québec publie des mémoires et des rapports d'analyse qui servent de référence pour ses interventions publiques, tout en sensibilisant la population à la protection de l'environnement. Pour ce faire, Nature Québec élabore des outils et des stratégies de communication qui augmentent l'efficacité et l'impact de ses interventions, que ce soit auprès de la population, des entreprises ou des décideurs. Ces actions permettent également de raffermir ses liens avec ses membres, ses bénévoles et différents groupes d'intérêts. Les différents outils de communication de Nature Québec sont diffusés tout au long de l'année.

En 2011-2012, Nature Québec a donné plus de 102 entrevues, participé à 12 conférences de presse, diffusé 91 communiqués de presse, soumis 13 mémoires, rédigé 5 monographies, conçu une vingtaine d'outils d'information et participé à plusieurs congrès et colloques.

Responsable : Mylène Bergeron

Stagiaire : Christine A. Alves

Bénévole : Daniel Breton

Des outils de communication grand public

Nature Québec développe et diffuse des outils de communication diversifiés, dont un site Internet, des guides, des dépliants, une page Facebook, un compte Twitter, etc.

Site Internet

Afin de partager son expertise, Nature Québec **met en ligne** tous ses mémoires, communiqués, productions et rapports. Nature Québec invite la population à les réutiliser et à les diffuser afin de bonifier les réflexions concernant les enjeux environnementaux actuels. Le site Internet de Nature Québec a reçu plus de 34 000 visites au cours de l'année, soit près de 19 000 visiteurs différents. Les visiteurs proviennent principalement du Québec, du Canada, de la France et des États-Unis.

Cette année, Nature Québec a procédé à la refonte de son site Internet afin d'améliorer l'efficacité de ses communications, d'améliorer la navigation sur le site et de le dynamiser, ce tout en y intégrant des outils du Web 2.0. Monté sur une plateforme CMS libre de droits, le nouveau site Internet de Nature Québec, dont le graphisme a été entièrement revu, permet de présenter l'information de façon plus flexible. Il est donc plus facile à consulter. Le site a été officiellement mis en ligne le 30 mars 2012.

Web 2.0

Nature Québec anime une page Facebook. Plus de 2 500 personnes sont fans de la page et plusieurs centaines de billets ont été publiés au cours de l'année. En plus de servir à la diffusion de nouvelles, la page Facebook de Nature Québec sert aussi à mobiliser ses membres pour participer à divers événements auxquels il est associé. De plus, Nature Québec anime un compte Twitter. Ce compte sert principalement à mobiliser les membres de Nature Québec et à informer les journalistes au sujet de ses interventions.

À Montréal, le Jour de la Terre (22 avril 2012), Nature Québec y était!



© Nature Québec

Bulletin Nature Québec Express

Le bulletin *Nature Québec Express* est un outil de communication permettant d'informer les membres, bénévoles et sympathisants de Nature Québec concernant ses activités, interventions et réalisations. Il permet d'aviser ces personnes de l'avancement des dossiers des commissions, ainsi que des coalitions et des partenariats auxquels participe Nature Québec. Au cours de l'année 2011-2012, le bulletin a été publié 4 fois (septembre, décembre, mars et juillet). Son aspect visuel a été revu afin de s'harmoniser avec celui du nouveau site Internet de Nature Québec.

Revue de presse hebdomadaire

Afin de soutenir le travail des bénévoles des commissions, Nature Québec diffuse une revue de presse hebdomadaire, laquelle s'avère toujours d'un soutien précieux. Grâce à l'implication d'un bénévole, Daniel Breton, cette revue de presse entièrement informatisée couvre plusieurs sujets et est très appréciée des abonnés.

Le 22 avril 2012

Le 22 avril, Jour de la Terre, plus de 250 000 personnes sont descendues dans la rue afin de demander un monde plus juste, une démocratie plus ouverte, une planète en santé pour nos enfants. Plusieurs personnalités publiques, artistes, scientifiques, gens d'affaires, écologistes et citoyens de tout horizon se sont rassemblés à la Place des Festivals (Place des Arts) à Montréal pour porter le message d'une déclaration sur le bien commun.

Nature Québec a participé avec beaucoup d'enthousiasme à cet important rassemblement et, pour l'occasion, a organisé du transport pour les gens de la région de Québec qui souhaitaient s'y joindre. L'initiative de Nature Québec a connu beaucoup de succès et a favorisé de nombreuses et belles rencontres. L'occasion a permis à l'organisme de recruter 117 nouveaux membres. Merci à tous ceux qui y ont été présents!

Débat sur la protection des milieux humides dans le sud du Québec

En novembre dernier, dans le cadre de son assemblée générale annuelle, Nature Québec a organisé un débat sur la protection des milieux humides dans le sud du Québec. Cette rencontre avait pour but de réunir des chefs de file de la conservation des milieux humides au Québec afin qu'ils nous parlent des obstacles, des difficultés et des stratégies dans la lutte pour la protection de ces écosystèmes essentiels. Près de 80 personnes ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à ce débat. Les échanges ont été nombreux et des plus intéressants.

Cocktail-bénéfice

Le 14 juin 2011, Nature Québec a organisé son cocktail-bénéfice annuel au Centre culture et environnement Frédéric-Back, à Québec. Encore une fois, ce cocktail-bénéfice a connu un franc succès. L'événement a permis d'amasser plus de 17 000 \$. Les fonds recueillis serviront au financement des projets de conservation et de protection des milieux naturels réalisés par Nature Québec. Merci beaucoup!

Dominic Champagne, metteur en scène et concepteur de spectacle, a gracieusement participé au cocktail. Un grand merci à Dominic Champagne!

Réseautage international et pancanadien

Nature Québec est membre (catégorie des organisations nationales non gouvernementales) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il est également membre de Nature Canada, et participe à plusieurs comités de travail au sein de cette organisation.

Fonds Nature Québec

Le fonds Nature Québec offre aux donateurs des alternatives aux dons directs. Il permet de recueillir les legs de bienfaisance, les polices d'assurance-vie, les dons d'actions et les dons in memoriam. Les montants recueillis à l'intérieur de ce fonds seront placés à perpétuité et permettront d'assurer la continuité de la mission de Nature Québec, qui n'en utilisera que l'usufruit pour soutenir ses objectifs de conservation.



Cocktail-bénéfice (14 juin 2012) : une assemblée attentive devant Dominic Champagne



États financiers

de l'exercice terminé le 31 août 2012

28 Rapport de l'auditeur indépendant

30 États financiers

30 Résultats

30 Évolution des actifs nets

31 Bilan

32 Flux de trésorerie

33 Notes complémentaires

34 Renseignement complémentaire

34 A - Produits

35 B - Charges

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le 22 novembre 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Nature Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Nature Québec, qui comprennent le bilan au 31 août 2012 et les états des résultats, de l'évolution des actifs (passifs) nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.



Laberge Lafleur Brown

S.E.N.C.R.L. DE COMPTABLES AGRÉÉS

Place de la Cité, tour Belle Cour, 2590, boul. Laurier, bureau 1060, Québec (Québec) G1V 4M6 • Téléphone : 418 659-7265 • Télécopieur : 418 659-5937 • info@lilbca.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la société tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif à court terme et de l'évolution des actifs (passifs) nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Nature Québec au 31 août 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers de Nature Québec pour l'exercice terminé le 31 août 2011 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion avec réserve en date du 8 novembre 2011.

*Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.*¹

¹ CPA auditeur, CA permis no A110274



Laberge Lafleur Brown
S.E.N.C.R.L. DE COMPTABLES AGRÉÉS

Place de la Cité, tour Belle Cour, 2590, boul. Laurier, bureau 1060, Québec (Québec) G1V 4M6 • Téléphone : 418 659-7265 • Télécopieur : 418 659-5937 • info@lilbca.com

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2012

Produits

Programmes de conservation (annexe A)

Levées de fonds et activités bénéfiques

Autre aide financière (annexe A)

Autres (annexe A)

Charges

Programmes de conservation (annexe B)

Levées de fonds et activités bénéfice

Promotion et sensibilisation

Frais d'administration (annexe B)

Excédent des produits sur les charges

Les résultats comprennent :

Amortissement -

Apports reportés afférents aux actifs incorporels

Immobilisations corporelles

Actifs incorporels

2012	2011
608 884 \$	610 401 \$
83 060	91 408
70 373	73 356
30 771	21 421
793 088	796 586
624 102	610 510
10 258	10 328
5 129	5 164
151 481	135 408
790 970	761 410
2 118 \$	35 176 \$
1 343	1 416
7 838	6 865
2 695	1 999

ÉVOLUTION DES ACTIFS (PASSIFS) NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2012

Soldes au début

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges

Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels

Soldes à la fin

2012			2011
Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	Non affectés	Total	Total
26 824 \$	(645 \$)	26 179 \$	(8 997 \$)
(9 190)	11 308	2 118	35 176
11 233	(11 233)	—	—
28 867 \$	(570 \$)	28 297 \$	26 179 \$

BILAN

AU 31 AOÛT 2012

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse

Placement temporaire, 0,65 %

Comptes débiteurs (note 3)

Contrats et subventions

Autres

Charges reportées au prochain exercice

Placement (note 4)

Immobilisations corporelles (note 5)

Actifs incorporels (note 6)

PASSIF

Passif à court terme

Emprunt bancaire (note 3)

Comptes fournisseurs et autres créditeurs

Produits reportés au prochain exercice (note 7)

Apports reportés afférents aux actifs incorporels (note 8)

ACTIFS NETS

Actifs nets investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels

Passifs nets non affectés

Engagement (note 9)

2012	2011
40 936 \$	64 370 \$
50 729	150 000
110 141	50 052
862	4 915
24 044	12 642
226 712	281 979
4 100	4 100
23 116	24 913
8 884	6 387
262 812 \$	317 379 \$
1 017 \$	16 \$
74 050	75 759
156 315	210 949
231 382	286 724
3 133	4 476
234 515	291 200
28 867	26 824
(570)	(645)
28 297	26 179
262 812 \$	317 379 \$

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2012

Activités de fonctionnement (note 10)

Excédent des produits sur les charges

Élément n'affectant pas la trésorerie – Amortissement

Fonds générés par les opérations

Variation des éléments hors caisse

Comptes débiteurs

Charges reportées au prochain exercice

Comptes fournisseurs et autres créditeurs

Produits reportés au prochain exercice

Activités d'investissement

Variation du placement temporaire

Acquisition

Placement

Immobilisations corporelles

Actifs incorporels

Activités de financement

Variation de l'emprunt bancaire

Apports afférents aux actifs incorporels

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent

Encaisse

2012	2011
2 118 \$	35 176 \$
9 190	7 448
11 308	42 624
(56 036)	43 957
(11 402)	(2 328)
(1 709)	33 423
(54 634)	139 899
(112 473)	257 575
99 271	(150 000)
—	(375)
(6 041)	(7 959)
(5 192)	(2 270)
88 038	(160 604)
1 001	(28 172)
—	3 492
1 001	(24 680)
(23 434)	72 291
64 370	(7 921)
40 936	64 370
40 936 \$	64 370 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2012

1. OBJECTIF ET STATUTS CONSTITUTIFS

La société a pour objectif de regrouper les individus et les organismes qui s'intéressent à la connaissance et à la conservation des milieux naturel et humain et des processus écologiques essentiels à la vie. Elle sensibilise, informe et éduque le public en général au moyen de recherches, de projets et de publications.

La société est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits. La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services. Au cours de l'exercice, la société a reçu des apports en services rendus par des bénévoles au montant de 103 450 \$ (2011 - 60 000 \$) évalués en fonction des heures travaillées à un tarif horaire variant de 10 \$ à 40 \$. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la société.

Ventilation des charges. Les salaires et charges sociales sont ventilés en fonction des heures travaillées dans chaque secteur d'activités. Toutes les autres charges ne sont pas ventilées car elles se rapportent directement à chacune des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles et amortissement. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Ameublement	10 %
Équipement de bureau	30 %
Équipement informatique	30 %

Actifs incorporels et amortissement. Les logiciels sont comptabilisés au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30%.

Apports reportés afférents aux actifs incorporels et amortissement. Les apports reportés afférents aux actifs incorporels représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'actifs incorporels et sont amortis de la même façon que les actifs incorporels auxquels ils se rapportent.

Instruments financiers. La société a fait le choix d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » et les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

Encaisse, comptes débiteurs, emprunt bancaire et comptes fournisseurs et autres créditeurs. Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan. La juste valeur de ces actifs et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état des résultats de l'exercice alors en cours.

Placements. Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur du placement temporaire correspond au coût net du taux d'intérêt et de la date d'échéance et la juste valeur des parts sociales correspond au prix actuel établi pour devenir membre du Centre de l'Environnement. Toute variation de la juste valeur est constatée à l'état de l'évolution des actifs (passifs) nets et transférée à l'état des résultats de l'exercice alors en cours lors de la disposition.

3. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 20 000 \$ au taux de base majoré de 7 %, garanti par les comptes débiteurs, et renouvelable annuellement.

4. PLACEMENT

	2012	2011
Centre de l'environnement - Parts sociales	4 100 \$	4 100 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement	21 479 \$	19 065 \$	2 414 \$	2 682 \$
Équipement de bureau	10 740	9 288	1 452	1 935
Équipement informatique	40 951	21 701	19 250	20 296
	73 170 \$	50 054 \$	23 116 \$	24 913 \$

6. ACTIFS INCORPORELS

	2012			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	32 254 \$	23 370 \$	8 884 \$	6 387 \$

7. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE

Les produits reportés au prochain exercice se rapportent aux montants reçus au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de l'exercice subséquent et se détaillent comme suit :

	Solde au début	Reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin
Programmes de conservation	210 949 \$	434 738 \$	(489 372 \$)	156 315 \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS

	2012	2011
Solde au début	4 476 \$	2 400 \$
Apports reçus	—	3 492
	4 476	5 892
Amortissement	1 343	1 416
Solde à la fin	3 133 \$	4 476 \$

9. ENGAGEMENT

La société loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation expirant en juin 2015. Les loyers minimums futurs s'établissent comme suit:

Exercice se terminant le 31 août 2013	24 460 \$
2014	25 099
2015	21 384
	<u>70 943 \$</u>

10. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts encaissés sont de 311 \$ (2011 - 443 \$)

11. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la société aux risques à la date du bilan.

Risque de crédit. Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux comptes débiteurs. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Pour les autres créances, la société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité. Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à son emprunt bancaire et à ses comptes fournisseurs et autres créanciers.

Risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable et à taux d'intérêt fixe. Compte tenu que l'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable, cet instrument financier assujettit la société à un risque de flux de trésorerie.

12. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a comme objectifs de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation tout en maximisant la croissance de ses activités. La société définit son capital par ses actifs nets. La société n'est pas assujettie à des contraintes externes imposées sur le capital. Pour atteindre ses objectifs, la société détermine ses besoins en capitaux et effectue des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique. Il n'y a pas eu de changement concernant la stratégie de gestion du capital au cours de l'exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2012

ANNEXE A

PRODUITS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2012

Programmes de conservation

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Agriculture

Aires protégées

Biodiversité

Eau et Saint-Laurent

Énergie et ressources naturelles

Foresterie

Autre aide financière

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - SACAIS

Autres

Cotisation des membres

Contrats de services et autres

Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels

Intérêts sur le placement temporaire

Autres

2012	2011
42 114 \$	124 133 \$
162 691	108 353
98 557	96 498
202 864	196 742
—	18 659
48 589	17 204
54 069	48 812
<u>608 884 \$</u>	<u>610 401 \$</u>
70 373 \$	73 356 \$
17 175 \$	15 330 \$
11 335	4 232
1 343	1 416
311	443
607	—
<u>30 771 \$</u>	<u>21 421 \$</u>

ANNEXE B

CHARGES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2012

Programmes de conservation

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Agriculture

Aires protégées

Biodiversité

Eau et Saint-Laurent

Énergie et ressources naturelles

Foresterie

Développement et sensibilisation -

Salaires et charges sociales

Frais d'administration

Salaires et charges sociales

Loyer

Papeterie, frais de bureau et location d'équipement

Frais de déplacement et des réunions

Télécommunications

Honoraires professionnels

Assurances

Formation

Frais bancaires

Divers

Amortissement

Immobilisations corporelles

Actifs incorporels

2012	2011
34 000 \$	106 117 \$
143 751	92 817
83 549	82 751
170 689	164 450
2 712	15 726
44 703	20 248
44 947	41 662
99 751	86 739
624 102 \$	610 510 \$
62 831	56 724
24 284	24 766
19 040	14 183
13 754	6 141
6 836	6 933
8 275	11 590
3 564	2 241
763	719
1 302	2 230
299	1017
7 838	6 865
2 695	1 999
151 481 \$	135 408 \$

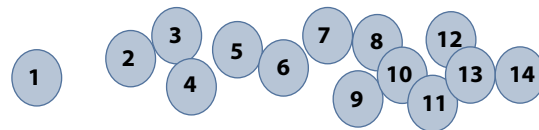
Un immense MERCI!

De toute l'équipe de Nature Québec

Sur le toit vert du Centre culture et environnement Frédéric-Back, le 14 novembre 2012



© Natasha Genest, Corsaire Design Edition



- Marie-Claude Labbé, agente de projet Forêt
- Christine Gingras, directrice générale adjointe
- François Messier, contractuel en géomatique
- Martin Pelletier, contrôleur et responsable administratif
- Nathalie LeBlanc, adjointe administrative
- Jérémie Vallée, agent de projet Agriculture
- Christian Simard, directeur général
- Amélie St-Laurent Samuel, chargée de projet Forêt/Biomasse
- Marie-Ève Deshaies, agente de projet Biodiversité et forêt
- Marie-Claude Chagnon, adjointe de projets
- Mylène Bergeron, responsable des communications
- Sophie Gallais, chargée de projet Aires protégées
- Héloïse Fernandez, chargée de projet Biodiversité
- Frédérique Pellerin-Catellier, stagiaire Biodiversité
- Marilyn Labrecque, chargée de projet Biodiversité (malheureusement absente!)

Présences publiques et partenariats

Par la participation de ses employés et bénévoles, Nature Québec s'implique au sein de nombreux regroupements en vue de faire avancer ses idées et ainsi de contribuer activement à faire avancer la protection de l'environnement.

Nature Québec

- Membre affilié de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).
- Membre du Centre de l'environnement.
- Membre affilié de Nature Canada.
- Participe aux groupes de travail sur le Plan Nord, soit les groupes Mines, Forêt, Transport, Bioalimentaire et Développement des communautés.

Commission Agriculture

- Membre fondateur du Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ).
- Membre de Vigilance OGM. En assure la présidence.
- Participe au comité d'orientation du projet de sécurité semencière de USC Canada.
- Participe au comité cohabitation agriculture biologique et culture OGM de la Filière biologique du Québec.

Commission Aires protégées

- Collabore avec les comités de citoyens à la protection de la forêt des Hirondelles, à Saint Bruno.
- Fait la promotion de la création d'une première grande aire protégée pour le caribou forestier, le maintien de la limite nordique des forêts attribuables, ainsi que l'agrandissement du parc national de la Gaspésie.
- Participe, avec le CRE Montréal et les Amis du parc des Îles-de-Boucherville, à la promotion de la protection des terrains contigus au parc national des Îles-de-Boucherville.
- Membre de l'équipe de rétablissement du caribou forestier. En assure la vice-présidence.
- Participe aux différents groupes de mise en œuvre du plan de rétablissement du caribou forestier orchestrés par le MRNF.
- Établit des relations avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL).
- Membre du comité consultatif sur les parcs nationaux du MDDEP.
- Membre de la table de concertation sur la conservation.
- Collabore avec le mouvement environnemental dans le processus de la table des partenaires du Nord, menée par le MRNF et le MDDEP.
- Participe au groupe de mise en œuvre pour le rétablissement du carcajou.
- Membre du groupe de travail sur la conservation de la biodiversité marine, issu de la table de concertation sur la conservation du MDDEP.
- Participe aux consultations fédérales sur l'élaboration d'un plan de conservation national.
- Participe à la consultation publique sur l'engagement gouvernemental visant à consacrer 50 % de la superficie du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, au maintien de la biodiversité, à la mise en valeur du patrimoine naturel et à divers types de développement qui ne font pas appel à des activités industrielles.
- Participe aux consultations publiques visant l'attribution d'un statut permanent de protection aux aires protégées de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi qu'au parc national d'Opémican.
- Participe à la consultation publique fédérale sur le programme de rétablissement de la population boréale du caribou des bois du Canada.

Commission Biodiversité

- Membre de la Coalition verte
- Partenaire du parc écologique de l'Archipel-de-Montréal.

Le MSQN demandant la fermeture de la centrale Gentilly-2 (11 mars 2012)



© Nature Québec

- Participe au comité canadien *Zones importantes pour la conservation des oiseaux* (ZICO) de Nature Canada et d'Études Oiseaux Canada.
- Coordonne le comité organisateur des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*.

Commission Eau

- Siège à la Table de concertation sur la connaissance des algues bleu-vert.
- Membre du comité public consultatif pour l'application de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs/fleuve Saint-Laurent.
- Participe à la réflexion sur la gestion adaptative, les mesures de mitigation et les aspects institutionnels à développer à la suite de l'étude de la CMI sur le plan de régularisation du lac Ontario/fleuve Saint-Laurent.
- Membre de l'organisation Healing Our Waters (HOW Coalition).
- Participe aux travaux de réflexion sur les enjeux concernant les espèces exotiques envahissantes.
- Participe au comité Great Lakes Future Roundtable (GLFR) pour le développement d'une vision nouvelle sur l'ensemble des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Cherche à y intégrer les priorités du Québec et effectue un partage d'expériences.
- Membre de Federal Leadership On Water (FLOW), initiative née de la fondation Gordon.

Commission Énergie

- Membre fondateur de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*
- Membre du comité de direction du mouvement *Sortons le Québec du nucléaire*.
- Membre du comité d'orientation de la Coalition Saint-Laurent.
- Membre fondateur du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (RCEÉ). Siège à ce regroupement.
- Membre de *Mobilisation gaz de schiste*.
- Participe aux consultations et au suivi du *Plan d'action québécois sur les changements climatiques* du MDDEP.
- Membre du Réseau action climat (CAN-RAC).

Commission Forêt

- Membre du Forest Stewardship council (FSC) du Canada.
- Participe au groupe Partenaires pour le développement forestier durable des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay.
- Participe aux trois tables de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Capitale-Nationale (Portneuf, Laurentides et Charlevoix-Bas-Saguenay) et à une table du Saguenay sur le nouveau régime forestier.
- Participe aux réflexions de l'équipe de rétablissement du caribou forestier, orchestrée par le MRNF.
- Participe au groupe de réflexion sur la sylviculture intensive de plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique.
- Participe aux comités de travail et de coordination des projets d'expérimentation d'aires protégées polyvalentes.
- Participe au groupe de travail portant sur l'identification de cibles et de stratégies d'aménagement écosystémique adaptées pour une aire protégée multicatégorie avec utilisation durable des ressources naturelles dans le grand écosystème du massif gaspésien, réserve faunique de Matane.

Partenaires financiers

Nature Québec offre sa reconnaissance et sa sincère gratitude à chacun de ses partenaires financiers institutionnels, lesquels contribuent à l'accomplissement de sa mission.

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Boreal Songbird Initiative
- Caisse d'économie solidaire de Québec
- Caisse du centre-ville de Québec
- Compagnie minière IOC Rio Tinto
- Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉCN)
- Environnement Canada : Service canadien de la faune (SCF)
- Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) de l'Université Laval
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)
- Fonds d'action québécois pour le développement durable
- Fonds québécois de recherche société et culture (FQRSC)
- Initiative boréale canadienne (IBC)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- La Coop fédérée
- MiningWatch Canada
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP)
- Mountain Equipment Co-op
- Nature Canada
- Pêches et Océans Canada (MPO)
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- Ville de Québec
- YMCA, programme Éco-stages jeunesse

Partenaires en biens et services

Nature Québec reconnaît et remercie également les nombreux partenaires qui contribuent à la réalisation de ses projets, par des échanges d'expertises, de précieux conseils, de la validation scientifique et technique, ou tout autre soutien en biens et services.

- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent
- AmiEs de la terre de Québec (ATQ)
- Association Géocaching Québec
- Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)
- Attention Fragîles
- Boréale
- Bureau de promotion des produits du bois du Québec
- Cégep de Victoriaville
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO)
- Centre d'étude de la forêt (CEF)
- Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
- Centre d'interprétation des battures et de réhabilitation des oiseaux de Saint-Fulgence (CIBRO)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Centre universitaire de formation en environnement (CUFE)
- Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire (Université du Québec en Outaouais)
- Club des ornithologues de la Gaspésie (COG)
- Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent (COBSL)
- Comité écologique du Grand Montréal
- Comité pour l'établissement d'une aire protégée dans les Chic-Chocs, réserve faunique de Matane
- Comité ZIP Baie-des-Chaleurs
- Comité ZIP des Seigneuries
- Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
- Comité ZIP Saguenay
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire du Bas-Saint-Laurent
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conseil de la nation huronne-wendat
- Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Conseil régional de l'environnement (CRE) de la Capitale-Nationale
- Conseil régional de l'environnement (CRE) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Conservation de la nature Canada
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
- Corporation de l'île aux Perroquets
- Corporation PARC Bas-Saint-Laurent
- Craque-Bitume



- Delta Québec
- Direction de la santé publique du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Environnement Canada : Service canadien de la faune (SCF)
- Équipe de rétablissement du caribou forestier
- Études d'oiseaux Canada
- Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ)
- Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ)
- Fédération québécoise de la marche (FQM)
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME)
- Fédération québécoise des activités subaquatiques (FQAS)
- Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK)
- Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs (FQCP)
- Fédération québécoise des clubs Quads (FQCQ)
- Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Femmes autochtones du Québec (FAQ)
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)
- Greenpeace
- Initiative boréale canadienne (IBC)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL)
- Institut de technologie agroalimentaire (ITA) : campus de Saint-Hyacinthe et campus de La Pocatière
- La Coop fédérée
- La Fédération de l'UPA de la Mauricie
- Les fleurs d'Emmanuelle
- Les Urbainsculteurs
- Lili Michaud, agronome
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MNR) : Direction de l'aménagement et de l'environnement forestier, Opérations intégrées Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, Direction des affaires régionales de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de Laval-Lanaudière-Laurentides, Direction du développement socio-économique, partenariats et éducation, Direction du Bas-Saint-Laurent
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) : Direction du patrimoine écologique et des parcs, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Direction du service des écosystèmes et de la biodiversité
- Mouvement Vert Mauricie (MVM)
- Nature-Action Québec (NAQ)
- Nature Canada
- Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, corporation Explos-Nature
- Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud
- Organisme de bassins versants (OBV) Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Ouranos
- Pew Foundation
- Premier Acte
- Regroupement QuébecOiseaux (RQO)
- Réseau action climat (CAN-RAC)
- Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Réseau d'observation des mammifères marins (ROMM)
- Réserve faunique de Matane
- Sans Trace Canada
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP-Québec)
- Société protectrice des eiders de l'estuaire inc.
- Société Provancher
- Stratégies Saint-Laurent (SSL)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Université Laval : Faculté de foresterie et de géomatique, Forêt Montmorency, Faculté de droit, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
- Ville d'Amqui
- Ville de Boucherville
- Ville de Drummondville
- Ville de Montréal
- Ville de Québec
- Ville de Rimouski
- Ville de Terrebonne
- Ville de Trois-Rivières

Organismes nationaux associés

Les organismes nationaux associés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'environnement à l'échelle du territoire de la province de Québec, avec lesquels Nature Québec a négocié et signé un protocole d'entente portant sur le respect réciproque de leur autonomie administrative, la coopération mutuelle, la délégation réciproque d'un administrateur exerçant un pouvoir équivalent dans leurs instances administratives respectives et la collaboration à l'affiliation croisée de leurs organismes affiliés respectifs.

- Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP)
- Fondation Rivières
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)

Dans le même bateau!



Affiliés

Les membres affiliés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif qui partagent un ou plusieurs des objectifs de Nature Québec, soit maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, préserver la diversité génétique et favoriser l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. L'adhésion à Nature Québec constitue un appui actif à ces trois objectifs, ainsi qu'aux efforts de Nature Québec pour les faire reconnaître et adopter au Québec.

- AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)
- Amis de la montagne (Mont-Royal)
- Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL)
- Amis du boisé de l'Auberivière (ABA)
- Amis du Jardin botanique de Montréal (AJBM)
- Amis du Jardin Van den Hende (AJVH)
- Amis du parc du Mont-Orford
- Amis du parc du Mont-Tremblant
- Appalachian Corridor Appalachen (ACA)
- Association chasse et pêche Normandie (ZECN)
- Association de conservation de la nature de Stukely-Sud (ACNSS)
- Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)
- Association des amis du cap Tourmente (AACT)
- Association forestière des deux rives (AF2R)
- Association loisirs et plein air des marais inc. (ALPAM)
- Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des marais du Nord (APPEL)
- Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland (APMHC)
- Association pour la protection du bois Angell (APBA)
- Association pour la protection du boisé Sainte-Dorothée (APBSD)
- Association pour la protection du lac Taureau (APLT)
- Attention Fragiles
- Aventure écotourisme Québec (AEQ)
- Boisé des Douze
- Centre de conservation de la biodiversité boréale (CCBB)
- Centre de la nature du mont Saint-Hilaire
- Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL)
- Centre d'intendance écologique Latreille
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
- Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME)
- Centre écologique de Port-au-Saumon (CÉPAS)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Cercles des jeunes naturalistes (CJN)
- Club de marche de Québec (CMQ)
- Club des ornithologues de la Gaspésie (COG)
- Club des ornithologues de Québec (COQ)
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco)
- Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
- Comité de protection du mont Saint-Bruno (CPMSB)
- Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRET)
- Comité ZIP Baie des Chaleurs
- Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire



© Nature Québec

- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Comité ZIP Jacques-Cartier
- Comité ZIP Les Deux Rives
- Conférence religieuse canadienne, région du Québec (CRCRQ)
- Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR)
- Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)
- Conseil régional de l'environnement Bas-Saint-Laurent (CREBSL)
- Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec (CRECQ)
- Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Conseil régional de l'environnement et développement durable Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD-02)
- Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM)
- Conseil régional de l'environnement Laval (CRELAV)
- Coopérative de nature et de tourisme d'aventure connecté à la terre / Coopérative de solidarité Contact (CONTACT)
- Corporation de la protection forestière en Beauce-Etchemin (CPFBE)
- Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI)
- Corporation du parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba
- Craque-Bitume
- Crivert inc.
- Destination Sherbrooke
- Éco-Nature de Laval, parc de la rivière des Mille-Îles
- Environnement Nature Boucherville inc.
- Eurêko
- Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK)
- Fiducie foncière de la vallée Ruitier (FFVR)
- Fiducie foncière du marais Alderbrooke (FFMA)
- Fiducie foncière du mont Pinacle (FFMP)
- Filière biologique du Québec (FBQ)
- Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (FSÉTHY)
- Fondation québécoise Fauna (FQF)
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)
- Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)
- Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (GEEE)
- Groupe d'initiatives et de recherche appliquées au milieu (GIRAM)
- Groupe Naiades (Comité ZIP Alma-Jonquière)
- Héritage Saint-Bernard
- Info-Nature Mauricie
- Institut québécois de la biodiversité (IQBIO)
- Les Amis de Meadowbrook
- Memphrémagog Conservation
- Mouvement écologique du comté de Richelieu (MECR)
- Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke (MNSS)
- Nature-Action Québec (NAQ)
- Organisme de bassin versant de la Yamaska
- Organisme de bassin versant du fleuve Saint Jean
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Organisme de gestion des bassins versants des rivières Sainte-Anne, Portneuf, La Chevrotière et Belle-Isle (CAPSA)
- Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord
- Organisme des bassins versants de la zone Bayonne
- Parc nature de Pointe-aux-Outardes
- Québec'Ère
- Recyclage Vanier
- Regroupement QuébecOiseaux (RQO)
- RésEAU des montagnes
- Réseau d'observation des mammifères marins (ROMM)
- Réserve mondiale de la biosphère de Manicouagan-Monts Uapishka
- Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)
- Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM)
- Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC)
- Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée bleue (SGPB)
- Société de la rivière Saint-Charles
- Société de protection foncière de Sainte-Adèle (SPFSA)
- Société des établissements de plein air du Québec : parc national du Bic et parc national de la Jacques-Cartier
- Société protectrice des eiders de l'estuaire (SPEE)
- Société Provancher d'histoire naturelle du Canada
- Société québécoise de protection des oiseaux (SQPO)
- STOP
- Stratégies Saint-Laurent (SSL)
- TerraVie
- Univert Laval
- Verts boisés du fjord (VBF)
- Vivre en ville
- Zecs Québec

Membres et donateurs

Nature Québec témoigne toute sa reconnaissance à plus d'une centaine de grands donateurs qui s'illustrent par leur fidélité et leur générosité à l'égard de Nature Québec.

Membres à vie

(don de 1000 \$ et plus en une fois)

Maurice Bourassa, John Burcombe, Francis H. Cabot, Louise Casavant, Anne-Marie Chapleau, André Delisle, Bernard Deschamps, Jean-Pierre Drapeau, Michel-Albert Duguay, Roger Gaudet, Martin Gauthier, Yvon Gauthier, Jean-Philippe Guay, Martin Jeanson, Marianne Kugler, Harvey Mead, John O'Driscoll, Laurette Perreault, Yolande Prénoveau, Kathleen Ruff, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Yves Tessier, Norman Thogersen, Marie-Josée Turmel, Thomas Welt.

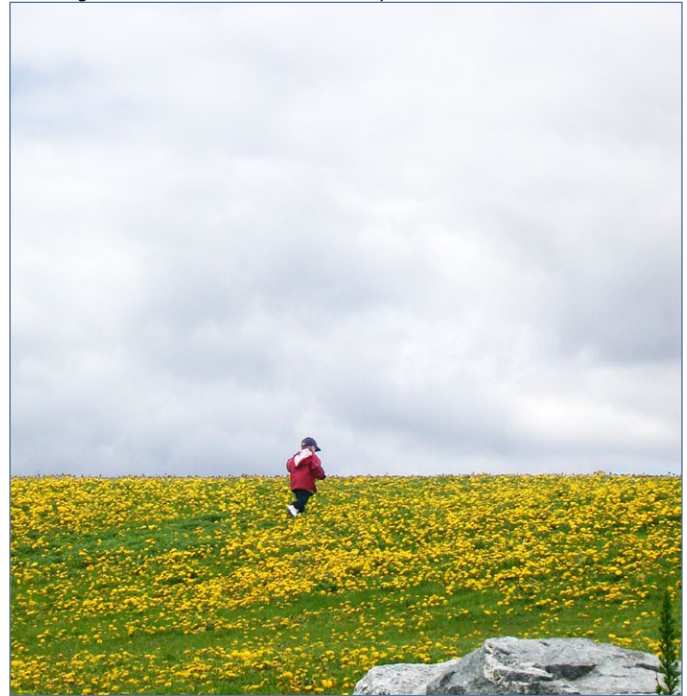
Club du président

(don de 500 \$ et plus au cours d'une année financière)

Individus

Mireille Abran, Jacques Alary, James Anglehart, Robert Ascah, Louis Aubry, Frédéric Back, Luc Barsalou, Claude Bauknecht, Éric Beauce, Monique Beauchemin, Micheline Beaudry, Yves Bédard, André Bélanger, Monique Bélanger, Roger Bélanger, Robert Béliveau, Nicole Belval, Michèle Benoit, Robert Benoit, Suzanne Benoit, Valérie Berlinger, Louise-Julie Bertrand, Angèle Bilodeau, Andrée Blouin, Lucien Bordeleau, Martine Borgia, Anne Boulay, Maurice Bourassa, André P. Bourdon, Luc Bouthillier, Éric Brassard, Jean-Denis Brisson, John Burcombe, Hugh Cameron, Louise Casavant, Jacques Cayouette, Anne-Marie Chapleau, Marie-Pierre Chevrier, Henriette Chouteau, Donald Dastous, Sophie De Corwin, Marthe DeSerres, Claudine Defranould, Anne Deronzier, Louise Desautels, Renée Desautels, Nicole Desharnais, Luc Désilets, Raymond Desjardins, Jean-Luc Deslandes, René Dorais, Gérard Drainville, Charles-Antoine Drolet, Nicole Drouin, Lucie Dufresne, Michel-Albert Duguay, Juana Elustondo, Michel Forté, Normand Fortier, Daniel Fortin, Marcel Fréchette, Bernard Fruteau de Lacos, Claude Gagnon, Gérald Gagnon, Jocelyn Gagnon, Louise Gagnon, Jean-Claude Gardner, Roger Gaudet, Jean-Guy Gaudette, Marcel Gaudreau, Benoît Gauthier, Gilles Gauthier, Yvon Gauthier, Yves Gilbert, Benoît Gingras, Colette Gosselin, Lucille Gosselin, Pierre Gosselin, Jean-Philippe Guay, Alain Guillemette, David Hagen, Denis Harvey, Maurice Harvey, Daniel Hébert, Jean-Luc Héту, André Huot, Richard Jacques, Martin Jeanson, Richard Jones, Peter M. Kilburn, Robert Knapen, Stephen Knowles, Marianne Kugler, Michelle Labelle, Louise-Geneviève Labrecque, Pascal Labrecque, Denis Lacasse, Bernard Lachance, Normand Lacroix, André Ladouceur, Yanick Lajoie, Claude Lamarre, Peter Landry, Patrice Larocque, Simon Laroche, Jacques Larose, Ginette Lasanté, John B. Laughrea, Léo-Paul Lauzon, Nathalie Lavallée, Michel Lavoie, André Leblanc, Sylvie Leblanc, Hélène Leclère, Brigitte Leduc, Jasmin Lefebvre, François Léonard, Ruth Rose Lizée, Guy Marineau, Kim Marineau, Claude Masse, Bernard Mathieu, Harvey Mead, Martin Messier, Maurice Monette, Pierre Moreau, Denis Morin, Philippe Nantel, Gabriel Neyron, Pierre Noël, Marie-Christine Paret, Gilles Paul-Hus, Christian Perreault, Michelle Piette Lyse Poirier, Anne Potvin, Yves Poulin, Isabelle Pouliot, Yolande Prénoveau, Normand Rajotte, Réjeanne Rémillard-Falaise, Élisabeth Revil, Marcel Rhéault, Chantal Rolland, Denis Roy, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Madeleine Sicard, Marc Sinotte, Paul-Étienne Sirois, Martin St-André, Nicolas St-Vincent, Edward Stansbury, André Sylvestre, Gérard Szaraz, Aline Tardif, Louise Tardif, Jean-Louis Tassé, André Thibault, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Marie-Odile Trépanier, Denis Turcotte, Marie-Josée Turmel, Michel Wapler, Thomas Welt, Michel Yergeau.

Pour les générations futures... Enfant dans le parc Félix-Leclerc (Montréal)



© CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot

Organismes

Aveda, Caisse d'économie solidaire du Québec, Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Clinique vétérinaire Les Rivières, Cri Communication, Compagnie Jacques Whitford, Confédération des syndicats nationaux (CSN), Conseil central ATNQ-CSN, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, Collectiva Services en recours collectifs inc., Fondation de la faune du Québec (FFQ), Fondation EJLB, Fondation famille Benoit, Fondation Joe McInnis et Claire Doran, Fondation George Cedric Metcalf, Fonds de l'environnement Shell, Hôtel du Vieux-Québec, Hôtel Val-des-Neiges, Howick Foundation, JWT Montréal, Maison provinciale des Ursulines, McLean Foundation, MiningWatch Canada, Osprey Packs, Remax Imagine inc., Shell Canada Limitée, Société québécoise de protection des oiseaux, Sœurs de Saint-François-d'Assise, Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie, Stalex Canada inc., Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Syndicat des travailleurs(ses) de la CSN.

Membres et donateurs réguliers

Jour après jour, des centaines de personnes rendent possible l'accomplissement de la mission de Nature Québec. Elles soutiennent le travail d'une équipe d'experts qui analysent l'interdépendance des composantes du milieu naturel et des actions humaines qui les dégradent. Nature Québec leur dit MERCI de nous aider à veiller sur la nature québécoise !

Individus

Mireille Abran, Flavie Achard, Daniel Allaire, Odette Allaire, Roch Allen, Jean Amiaud, Louis Amireault, Evelyn B. Annett, Karim Arbaoui, Rose-Marie Arbour, André Archambault, Monique Archambault, Sylvain Archambault, Henri-Louis Arsenaault, Mireille Assad, Julie Asselin, Marlène Asselin, Pierre Asselin, Jean-Philippe Aubert, Marie-Christine Aubin, Louis Aubry, Carole Auclair, Robert Auclair, Gilles Aucoin, Denis Auger, Esther Auger, Jérôme Auger, Isabelle Ayers, Claudette Ayotte, Frédéric Back, Jacques Baillargeon, Alexandre Baker, Suzanne Baldinelli, Liliane Barabé, Marguerite Barabé, Jean Baril, Luc Barsalou, François Bastien, Claude Bauknecht, Monique Beauchemin, Suzanne G. Beaudet, Cécile Beaudoin, Georgette E. Beaudoin, Micheline Beaudry, Denis Beaulieu, Desneiges Beaulieu, Robert Beauregard, Philippe Béchar, Julien Bechereau, Marie-Josée Bédard, Richard Bédard, Yves Bédard, Éric Bégin, Françoise Bégin, Claire Béliand, Anick Béliand-Morin, André Bélanger, Claire Bélanger, Jean-François Bélanger, Louis-Marie Bélanger, Michel Bélanger, Monique Bélanger, Roger Bélanger, Madeleine Bélisle, Gérard Bellavance, Marc Belley, Michèle Benoit, Suzanne Benoit, Charles-Eugène Bergeron, Christine Bergeron, François Bergeron, Gabrielle Bergeron, Lucie Bergeron, Marie Bergeron, Mylène Bergeron, François Bernard, Marie-Claude Bernard, Hélène Bernier, Jocelyne Bernier, Mathieu Bernier, Pierre-André Bernier, Louise-Julie Bertrand, Lucille Bertrand, Micheline Bertrand, André Bérubé, Fernande Bérubé, Gilles Bérubé, Carole Bessette, Mario Bessette, Albert Bilodeau, Angèle Bilodeau, Normand Bilodeau, Pascale Bilodeau, Robert Bilodeau, Réjean Biron, Jocelyne Bisailon, André Blais, Claudette Blais, Anne-Marie Blanchet, Normand Blanchette, Andrée Blouin, Michel Blouin, Jean Boilard, Claire Boily, Sabin Bois, Danielle Boissinot, Vincent Boissinot, Robert Boissonnault, Gaston Boisvert, Marie-Andrée Boisvert, Nicole Boisvert, Hélène Boivin, Henri-Bernard Boivin, Daniel Bolduc, Mathieu Bonsaint, Martine Borgia, Alodie Bossel, Adrien Bouchard, Daniel Bouchard, Jean-Claude Bouchard, Josée Bouchard, Laval Bouchard, Jean-Sébastien Boucher, Lucie R Boucher, Pierre-Hugues Boucher, Marie Claire Boudeau, Julie Bouffard, Jacques Bougie, Gaétan Boulanger, Anne Boulay, Monique Boulet, Brigitte Boulianne, Louise Boulianne, Maurice Bourassa, André P. Bourdon, Yvonne Bourque, Paul A. Boursier, Denis Boutin, Pierre Bouvrette, Ludmila Bovet, Alain Boyce, Louise Bradette, Alain Branchaud, Guy Brassard, Monic Brassard, Jacques Brazeau, Irène Breton, Camille Bricault, Monique Brillon, Jean-Denis Brisson, Sylvie Brodeur, Jean Brouillette, Corinne Brown, Yves Brunelle, Marie-Ève Buist, Madeleine Bujold, John Burcombe, Anne Bureau, Heather Calhoun, Suzanne Calmus, Jeanne Camirand, Sylvie Campeau, François Cantin, Pierre Caron, Dominic Carpentier, Antoine Carrier, Guy Carrier, Micheline Cartier, Louise Casavant, Vincent F. Castellucci, Francis Castonguay, Georgette Castonguay, Martin Castonguay, Julie Castonguay, Michelle Cavanna, Jacques Cayouette, André Chabot, Gabriel Chabot, Hélène Chagnon, Thierry Chamberland, Marie-Audrey Champagne, Michel Champagne, Yves Champagne, Dominic Champagne, Anne-Marie Chapeau, Andrée Charbonneau, Monique Charbonneau, Claude Charest, Jocelyne Charest-Desgagné, Jean-Pierre Charlebois, Lucie Chartier, Réjean Chartier, Yves Chartier, Claudette Chartrand, Frédéric Chartrand, Florian Chassé, Jeanine Chavarie, Béatrice Chevalier, Jeanne Chevalier, Marie-Pierre Chevrier, Marcel Chouinard, Henriette Chouteau, Josée Cliche, Lucile Clin-Kombul, Diane Cloutier, Georges Cloutier, Martine Cloutier, Ludvine Clouzot, Julien Cluzel, Yoann Combe, France Constantineau, Édith Corbeil, Nicole G. Cormier, Jocelyne Cornut, Julie Cossette, André Côté, Corinne Côté, Francine Côté, Isabelle Côté, Jacques Côté, Lucie Côté, Lucien Côté, Marc-

André Côté, Marie-Claude Côté, Michel Côté, Serge Côté, Stéphanie Côté, Benoît Coulombe, Étienne Coulombe, Louis Cousineau, Diane Cousineau-Lefebvre, Jean Couture, Louise Couture, Pierre Couture, Jeanne Craig, Benoît Cregheur, Louise Crevier, Gilbert Crousset, Luc Dagenais, François Daigneault, Jeanne Dallaire, Josée Dandurand, Jean-Pierre Dansereau, Pierre Dansereau, Guy Daoust, Gaëlle Darmon, Pierre De Bellefeuille, Hervé De Fontenay, Cécile De Montigny, Marthe De Serres, Jan L. De Smet, Andrée Décary, Sophie DeCorwin, France Delisle, Bianca Demers, Jean Demers, Jacinthe Denault, Mario Denis, Anne Deronzier, Louise Dery, Louise Desautels, Pierre Desautels, Renée Desautels, Robert Desautels, Johanne Deschamps, Marie-Ève Deschamps, Marie-Josée Deschamps, Jean-Paul Deschênes, Robert Desforges, Nicole Desharnais, Renald Desharnais, Jean-Jacques Desjardins, Pierrette Desmarais, Richard Desmarais, Jean-Pierre Desnoyers, Jean-Marie Desroches, Lucille Desroches, Claire Desrosiers, Claude Désy, Diane Désy, Jean Désy, Suzie Devost, Jean-Christophe Diehl, Michel Dignard, Monique Dignard, Francine Dion, Gilbert Dion, Pierre Dion, Denise Dionne, Marie Dionne, Madeleine Dontigny, François Doré, Denise Doré, Pierre Dorion, André Doucet, Pierre Douville, Sophie Dowse, Bruno Doyon, Sophie et Pierre Drapeau, Bernard Drolet, Carmin Drolet, Charles-Antoine Drolet, Gilles Drolet, Pierrette Drolet, Roger Drolet, Nicole Drouin, Charles-David Dubé, Karine Dubé, Denis Dubeau, Cynthia Dubé-Viau, Richard Dubois, Johanne Ducharme, Bernard Duchesne, Yves Duchesneau, Jean-Thomas Duchesne, Jean-Marc Dufour, Madeleine Dufour, Lucie Dufresne, Nicolas Dufresne, Miche Albert Duguay, Gaston Dumais, Sylvane Dumais, Antoine Dumas, Jacques Dumas, Philippe Dumont, Pierre Dumont, Roger Dumont, Michel Dupont, Annie Dupont-F., Marie-Thérèse Dupuis, Richard Dupuy, Michelle Durand, Nicole Dussault, Daniel Duval, Jean Duval, Louise Elsliger, Juana Elustondo, Marie Fabry, Martine Facal, Louis Fafard, Daniel J. Faucher, Carmen Fauchon, Patrice Favreau, Raymonde Ferland, Roger Ferland, Marc Fernandez, Yvon Fitzback, Georgette Fleurant, Thérèse Fleurant, André Fleury, Claude Fleury, Yvon Fleury, Sophie Florentin, Luc Foisy, Diane Foley-Veilleux, Lynda Forgues, Michel Forté, Mélanie Fortier, Normand Fortier, André J. Fortin, Antoinette Fortin, Daniel Fortin, Jean-Paul Fortin, Léo Fortin, Flore Fournier, Judith Fournier, Anne Francœur, Louise Fréchette, Marcel Fréchette, Raymond Fredette, Maria Frei, Maryse Frigon, Winnie Frohn, Bernard Fruteau de Lacos, Lorraine Gadoury, Jean-Claude Gagnier, Claude Gagnon, Denis Gagnon, Éliette Gagnon, Jean-François Gagnon, Jocelyn Gagnon, Louise Gagnon, Max Gagnon, Renelle Gagnon, Suzanne A. Gagnon, Yvan Gagnon, Justin Gagnon-Gilbert, Ariane Gagnon-Légaré, Vincent Galarneau, Sophie Gallais, Chantal Garand, Jean-Claude Gardner, Jean-Pierre Garneau, Jean-Guy Gaudette, Mélanie Gaudette, Pierre Gaudette, Marcel Gaudreau, Yves Gaudreau, Marcel Gaudreault, Jean-Guy Gaulin, Benoît Gauthier, Gilles Gauthier, Lysanne Gauthier, Véronique Gauthier, Catherine Gélinas, Jean-Bernard Gélinas, Mireille Genest, Manon Geoffroy, Albert Geuzaine, Robert Giar, Martin Giguère, Nicolas Gilbert, Yves Gilbert, Benoît Gingras, Patricia Gionet Carrier, Pierre Girard, Marie-Hélène Girouard, Hubert Giroux, Jean-François Giroux, Louis Giroux, Lynda Giroux, Christiane Glaçon, Alain Godbout, Suzanne Godbout, Patrice Godin, Colette Gosselin, Lucille Gosselin, Michelle Gosselin, Michel Goudreau, Louis Gougoux, Anne-Marie Goulet, France Gravel, Michel Grégoire, Benoît Grenier, Pascal Grenier, Marie Grenon, Marie Grenon, Sophie Grignon, Louise Grondin, Jean-Pierre Guay, Jean-Pierre Guay, Michelle Guay, Pierre Guérin, Lysiane Guertin, Jean-Noël Guicheteau, Alain Guillemette, Noëlla Guilmette, Francine Hamel, François Hamel, Madeleine Hamel, Michel Hardy, Landis Hare, Denis Harvey, Guy Hébert, Jean Hébert, Andrée Hélie, Fernand Hélie, Philippe-William Henriques, Jean-Luc Hétu, Bruce Hinton, Alain Houle, Annette Houle, Rachel Houle, Andrée Hudon, Claudette Hudon, André Huot, Jacques Huot, Frédéric Hurtubise, Yves Hurtubise, Paul Imbeau, Normand Jacob, Richard Jacques, Micheline Jalbert, Danielle Jasmin, Vesta Jobidon, Allain Joly, Richard Jones, Micheline Jourdain, Roméo Julien, Lorraine Juneau, Robert Juteau, Ghislain Jutras, Peter M. Kilburn, Bert Klein, Robert Knapen, Stephen Knowles, Berthe Kossak, Marianne Kugler, Diane Labbé, Louise Labbé, Sylvain Labbé, Lise Labelle, Maxime Labelle, Michèle Labelle, Maude Laberge, Raymond Laberge, Robert Laberge, Virginie Laberge, Isabelle Labonté, André Labossière, Jessica Labranche, Pascal Labrecque, Christian Labrie, Nicolas Labrie, Vincent Labrie, Denis Lacasse, Jean-Yves Lacasse, Anne Lachance, Bernard Lachance, Jacques Lachance, Marcel Lachance, Manon Lacharité, Roger

Lacharité, Richard Lacombe, Paul Lacoste, Thomas Lacour, Anita Lacourse, Gilles Lacourse, Murielle Lacoursière, Édith Lacroix, Norbert Lacroix, Pierre Lacroix, Richard Lacroix, André Ladouceur, Jérémie Lafleur, Richard Lafleur, Rita Lafond, Lorraine Lafontaine, Étienne Lépine Lafrance, Martin Lafrance, Marie Lagier, Michelle Lahaie, Lorraine Lalande, Suzanne Lalande, Denise Laliberté, Pierrette Laliberté, Claire Lalonde, Monique Lalonde-Hazel, Luc Lalongé, Claude Lamarre, Denyse Shelyn Lamarre, Jean Lamarre, Alain Lambert, Ann Lamontagne, Marcel Lamontagne, Marthe Lamontagne, Alexandre Lamothe, Claire Lamothe, Hélène Lamothe, Nathalie Lampron, Claire Landry, Félix Landry, Carmen Landry-Simard, Pascal Lang, Hilde Lange, Micheline Langlois, Paul Langlois, Cécile Lanthier, Gilles Lanthier, Hugues Lapierre, Julien Lapierre, Pierrette Lapierre, Hugo Laplante, Marc Lapointe, Michel Lapointe, René Lapointe, Roger Lapointe, Marc Laroche, Simon Laroche, Jocelyne Larocque, Jocelyne Larocque, Patrice Larocque, Jacques Larose, Vincent Larose, Lisette Larouche, Cristo Latendresse, Gilles Latour, Pierre Latraverse, John B. Laughrea, Guy Laurin, Léo-Paul Lauzon, Pierre Lauzon, Andréanne Lavoie, Donald Lavoie, Elsie Lavoie, Josée Lavoie, Michel Lavoie, Rita Lavoie, Sylvain Lavoie, Annette Lavoie-Ménard, Andrée Le Blanc, Isabelle Le Breton, Marc Label, Philippe Label, Johanne Lebeuf, Emmanuelle LeBlanc, Jean LeBlanc, Johannie LeBlanc, Manon LeBlanc, Marie LeBlanc, Myriam LeBlanc, Nathalie LeBlanc, Pierrette LeBlanc, Raymonde LeBlanc, Sylvie LeBlanc, Sylvie LeBlanc, Marie-Ève Leclerc, Olivier Leclerc-Cossette, Hélène Leclère, Martin Lecours, Brigitte Leduc, Jasmin Lefebvre, Jasmin Lefebvre, Louise Lefebvre, Maryse Lefebvre, Marie Lefrançois, Warren Lefrançois, Pierre Légaré, Pierre Paul Legault, Jean Léger, John Lehnert, Mélanie Lelièvre, Francine Lemay, Josée Lemire, Lise Lemyre, François Léonard, Jacqueline Lepage, Guy Lépine, Jean Lépine, Marie-Odile Lépine, Réjean Leroux, Ginette Lessard, Louise Lessard, Annie Létourneau, Carol Létourneau, Jean Létourneau, Micheline Lévesque, Chantale Lévesque, Guangda Li, Josée Liby, Pierre Loïselle, Janick Lorion, François-Gabriel Lupien, Jacques Lussier, Michel Lussier, Patrick Lynes, Yvan Maciel, Marielle Mailloux, Ernest Maltais, Johanne Maltais, Nicole Maltais, Réal Maltais, Jean Mantha, Jean-Paul Marcil, Gilles Marcotte, Lucienne Marcotte, Roger Marcotte, Sylvio Marcoux, Yves Marcoux, Monique Marenger, Raymond Marie-Pierre, Geneviève Marier, Louise Marier, Guy Marineau, Kim Marineau, Johanne Marois, Gilles Marsolais, Christiane Martel, Réjeanne Martel, Mélanie Martin, Michel Martin, Pierrette Martin, Pascale Martineau, Claudine Mary, Claude Masse, Louise Masse, Colette Massicotte, Jean-Pierre Masson, Laval Masson, Patricia Mathias, Bernard Mathieu, Marcelle Maufette, Karel Mayrand, Jacqueline Mazet, Anne McBryde, Robert McBryde, David McDuff, Ange-Lyne McKenty-Fournier, France McNeil, Jean-François Melançon, Jean-François Ménard, Isabelle Ménard, Jean-Guy Ménard, Jean-Pierre Ménard, Louise Ménard, Guyta Mercier, Maurice Mercier, Priscille Mercier, Helen Meredith, Martin Messier, Michèle Messier, Karen Messing, Thérèse Méthé, Jacques Méthot, Danielle Meunier, Nathalie Meunier, Aline Michaud, Aline Michaud, Jean-Paul Michaud, Lili Michaud, Madeleine Milette, Claire Minguy, Madeleine Miron, Maurice Monette, Gérard Montpetit, Patrice Montreuil, Pierre Moreau, Benoit Morin, Danièle Morin, Denis Morin, Édith Morin, Michel Morin, Pierre Morin, François Morneau, Léo-Paul Munger, Philippe Nantel, Claude Nepveu, Jeanne d'Arc Nepveu, Hélène Nolin, Michel C Nolin, Marguerite A. Normandeau, Gabriel Normandin, Eric Notebaert, Diane Noury, Rémi Oceau, Suzanne Otis, Barbara Otrysko, Benjamin Ouellet, Lise Ouellet, Paul Ouellet, Yolande Ouimet, Lucie Pagé, Claude Papillon, Johanie Paquet, Martine Paquet, Jacques Paquette, Louise Duclos Paquin, Ginette Paradis, Michel Paradis, Marcel Paré, Didier Parent, Étienne Parent, Luc Parent, Serge Parent, Sylvain Parent, Bernard Parenteau, Gérald Parenteau, Marie-Christine Paret, Marc Parrot, Martine Patenaude, Lorraine Patoiné, Jennifer Patton, Christian. A Payant, Henri Payette, Christian Payeur, Caroline Pellegrino, Daniel Pelletier, Martin Pelletier, Mireille Pelletier, Thais Pelletier, Gaétan Pépin, Audrey Pernis, Christian Perreault, Jacques Perreault, Monique Perron, Simon Perron, Antonine Phaneuf, Gilles Phaneuf, Pierre Piché, Michelle Piette, Monique Pilon, François Piuze, Louise Plante, Mélina Plante, Rachel Plante, Martin Plasse, Simon Plouffe, Lucille Plourde, Joan Poirier, Lyse Poirier, Marielle Poirier, Rosaire Poirier, Sophie Poisol, Claude Poisson, Madeleine Poitras, Jean Marcel Polis, Nicole Pomerleau, Rita Pothier, Anne Potvin, Marie Potvin, Jean Poulin, Marie-Josée Poulin, Paulyne Poulin, Pierre Poulin, Annie Pouliot, Isabelle Pouliot, Danielle Poupard, Michel Prévile, Reine Prévile, Jean

Pronovost, Catherine Proulx, Huguette Proulx, Pierre Racine, Normand Rajotte, Cécile Ratté, Ann L. Raymond, Paul Raymond, Richard Raymond, Sylvain Raymond, Daniel Reid, Madeleine Reid, Monique Rémillard, Arnaud Renard, Jean Renaud, Pierre Renaud, Lucie Renière, Élisabeth Revil, Émilie Revil, Marcel Rhéault, Bruno Richard, Francine Richard, Madeleine Richard, Marie-France Riendeau, Daniel Rioux, Johanne Rioux, Paul Rioux, Marguerite Rivard, Patrice Rivard, Benoît Robert, Élan Robert, Geneviève Robert, Robert Robert, Gilles Robillard, Louise Robillard, Mariane Robillard, Julie Roby, Louise Roch, Luce Rochon, Patricia Rochon, Sandra Rodrigue, Chantal Rolland, Michel Rompré, Henri Rondeau, Catherine Rooney, Ruth Rose-Lisée, Michael Rosen, Anne-Marie Roth, Arlette Rouleau, Célyne Rouleau, Francine Rouleau, Jacques Rousseau, Jean-Noël Rousseau, Louise Rousseau, Maggy Rousseau, Jean Routhier, André Roy, Danielle Roy, Denis Roy, Francine Roy, Gaétan Roy, Gertrude Roy, Guy Roy, Joseph C. Roy, Jovette Roy, Lucie Roy, Lynda Roy, Marie-Thérèse Roy, Réjean Roy, Serge Roy, Suzanne Roy, Sylvie Roy, Antoine Royer, Justiane Ruel, Simon Ruelland, André Sabourin, Louise Saint-Amour, Normand Saint-Aubin, Bernard Sainte-Marie, Luce Saint-Georges, Réal Saint-Jean, Françoise Saint-Martin, Yves Saint-Pierre, Adrien Salois, Claude Samson, Madeleine Samson, Renaud Sanscartier, Raymond Sarrazin, Louis-Joseph Saucier, Yolande Sauriol, Manon Sauvageau, Jacqueline Savoie, David Schmid, Marie-Anne Schwab, France Séguin-Arsenault, Sandrine Seydoux, Anne-Marie Shebib, Dave Shutler, Annie Simard, Christian Simard, Christine Simard, Gilles Simard, Hubert Simard, Liane Simard, Louise Simard, Micheline Simard, Scott Simon, Emily Sinave, Marc Sinotte, Paul-Étienne Sirois, Eddy Slater, Vital Solaireau, Jérôme Spaggiari, André Stainier, Josée St-Amand, Manon St-Denis, Martine St-Gelais, Greg St-Hilaire, Ghislaine St-Jean, Léane St-Laurent Samuel, Carole St-Louis, Nicolas St-Vincent, Diane L. Taillon, Denis Tanguay, Louise Tardif, Jeanne P. Taussig, Martin B Taylor, Robert Tessier, Guy Thauvette, Bruno Théoret, Frédéric Thériault, Carole Thérout, Danielle Therrien, Sylvie Therrien, André Thibault, Jean-Claude Thibault, Linda Thibault, Marc Thibault, Diane Thibeault, Darquise Thivierge, Lise Thivierge, Norman Thogersen, Annabelle A. Thuot, Michèle Tilmant, Michelle Tissier, Chantal Touchette, Caroline Tremblay, Gérald Tremblay, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Jacques Tremblay, Jean-Pierre Tremblay, Louis Tremblay, Marie-Jeanne Tremblay, Monique Tremblay, Raymond Tremblay, Yolande Tremblay, Marie-Odile Trépanier, Serge Trépanier, Francine Trottier, Vincent Trottier, Yann Troutet, Lorraine Trudeau, Nicolas Trudeau, Denyse Trudel, Henri-Louis Turcotte, Louis Turgeon, Lorraine Vachon, Dominique Vadeboncoeur, Luc Vaillancourt, Sylvain Vaillancourt, Jérémie Vallée, Jean-Claude Vallière, Jocelyne Valois, Sylvie Van Brabant, Angela Van den Linden, Michel Vandal, Nicole Vandal, Anne Vanneville, Lucie Veillette, Christian Veilleux, Christine Veilleux, Jocelyne Veilleux, Sylvie Vermeulen, Louis Verroneau, Huguette Viau, Fortunate Viens, Carole Vigeant, Louise Viger, Stéphane Vigneau, Robert Vigneault, André Villeneuve, Florent Villeneuve, Richard Villeneuve, Jacqueline Vincent, Daniel Vinet, Pierre Viviers, Michel Wapler, Charles Weldon, Andrée G. Olivier Welt, Thomas Welt, Michel Yergeau, Yves Yersin, Michel Zevort.

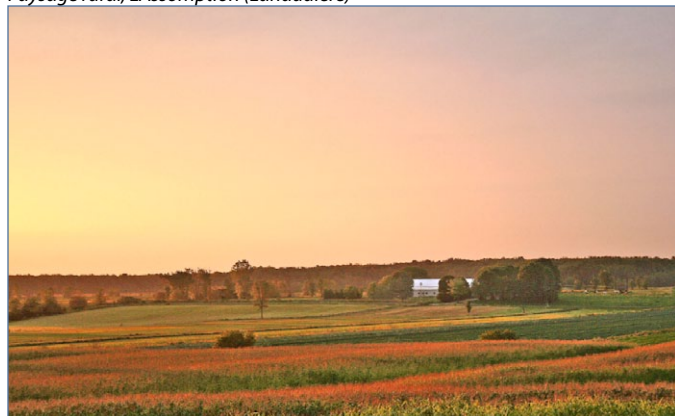
Organismes

Agritechnove inc., Aventures Ashini inc., Caisse d'économie solidaire Desjardins (région de Québec), Centraide United Way, Centraide du Grand Montréal, Clinique vétérinaire Les Rivières enr., coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*, Collectiva Services en recours collectifs inc., Confédération des syndicats nationaux, Fonds de défense professionnelle, Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Conseil central ATNQ CSN, École secondaire Anjou, Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM), Fondation de la faune du Québec (FFQ), Fondation Dufresne et Gauthier, Fondation famille Benoit, Fondation La Violette, Fonds Joe McInnis et Claire Doran, Howick Foundation, Imprimerie HLN, Marché de solidarité régionale de Québec, Memphrémagog conservation inc., Monastère des Ursulines, Municipalité Saint-Antonin, Normand Chagnon médecin inc., Remax imagine inc., Sœurs de Saint-François-d'Assise, Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges, Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal, Syndicat des travailleur/ses de la CSN.

Le point sur le Plan d'action 2012

Nous reproduisons ici ce à quoi nous nous étions engagés au cours de la dernière année. Le degré de réalisation est inscrit en regard de chaque action, selon les critères suivants : (1) Objectif atteint : l'activité a été réalisée avec succès ; (2) Activité réalisée en continu ou se poursuivant sur plus d'une année : l'action se réalise en continu ou sur une longue période (au-delà d'une année) ; (3) Activité non réalisée : peu ou pas d'actions effectuées en lien avec cette activité.

Paysage rural, L'Assomption (Lanaudière)



© CCMD, Le Québec en images, Jean-Pierre Goulet

Développer Nature Québec

- 2 Assurer le suivi du plan stratégique 2010-2012 pour l'année 2012.
- 2 Maintenir des commissions viables.
- 2 Recruter des responsables et des membres pour les commissions (relance des commissions Biodiversité et Eau).
- 2 Mettre à jour les listes de membres des commissions et les listes d'experts bénévoles qui y sont impliqués. Assurer l'animation de ces commissions.
- 2 Produire un plan d'action pour le recrutement de membres et en commencer la mise en œuvre.
- 2 Augmenter le nombre de membres individuels et de membres affiliés. Les fidéliser.
- 3 Offrir des services aux membres et maintenir le contact par divers outils de communication.
- 2 Accueillir, orienter et former des stagiaires désirant s'impliquer au sein de Nature Québec.
- 3 Structurer une réflexion pour le recrutement, la formation et l'encadrement des bénévoles désirant s'impliquer au sein de Nature Québec.
- 2 Améliorer les liens d'appartenance entre Nature Québec et ses affiliés en soutenant les actions locales de conservation et en les portant, au besoin, sur la scène nationale.

Dossiers transversaux

- 2 Améliorer la communication entre l'équipe de soutien et les commissions à des fins de réalisation des dossiers qui touchent plus d'une commission.
- 3 Assurer le suivi de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) et de la *Loi sur l'occupation du territoire* (LOT).

Dossier Économie

- 2 Alimenter la réflexion concernant les bases d'une économie écologique en diffusant des documents de fond sur le site de Nature Québec.
- 3 Poursuivre la participation aux comités CLÉ et Économie autrement.
- 2 Démarcher des stagiaires et des bénévoles en économie écologique dans les universités.

Commission Agriculture

- 2 Assurer le suivi de la proposition d'une nouvelle politique agricole afin que celle-ci corresponde aux recommandations provenant de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) et des rapports qui en découlent (rapports Saint-Pierre et Ouimet).
- 2 Finaliser la phase 2 du projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* (et ses projets connexes).
- 2 Réfléchir aux suites du projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* et présenter de nouveaux projets.
- 2 Explorer les possibilités de développer des aires protégées en milieu urbanisé.
- 2 Identifier les partenaires et les projets potentiels concernant la biodiversité, dont les pollinisateurs, en milieu agricole.
- 2 Participer au Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ).
- 2 Développer un projet en agriculture urbaine.
- 2 Participer à Vigilance OGM.
- 1 Achever la réalisation du projet d'agriculture multifonctionnelle
- 3 Réaliser un projet concernant les biens et services environnementaux (BSE) de l'agriculture.
- 3 Développer une vision et un argumentaire sur l'agriculture écologiquement intensive (veille et intervention de la commission).
- 3 Développer des produits dérivés de notre expertise sur les GES d'origine agricole (vidéos, conférences, calculs et analyses connexes).
- 2 Développer et amorcer un projet concernant les boues municipales utilisées en milieu agricole.
- 3 Définir une position et un argumentaire concernant les pesticides d'usage agricole.

Dans un parc national du Québec : pause au sommet



© Québec couleuvre nature 2006, Alexandre Guilbeault

Goéland à bec cerclé en colère, Sept-Îles (Côte-Nord)



© CCDDMD, Le Québec en images, Réjean Talbot

Commission Aires protégées

- 2 Trouver du financement pour la commission Aires protégées.
- 2 Promouvoir une conservation adéquate et un développement durable du Nord-du-Québec, entre autres en déterminant les priorités de conservation et en sensibilisant la population.
- 2 Participer aux comités de travail et à la table de concertation sur la conservation du Plan Nord.
- 1 Tenir un forum d'échanges et de réflexions concernant le développement et la conservation du Nord québécois.
- 2 Développer des projets pour la protection et le rétablissement d'espèces en péril (ex : caribou forestier, caribou de la Gaspésie, grive de Bicknell) par la mise en place d'aires protégées (ex : ZICO de Charlevoix). Informer et sensibiliser les communautés vivant à proximité de ces habitats.
- 2 Réaliser et développer le projet *Carcaj'ou?*
- 2 Soutenir la mise en place d'une association Amis du parc de la Jacques-Cartier et convertir SOS Orford en association Amis des parcs.
- 2 Promouvoir la protection de territoires représentatifs de l'ensemble du Québec en vue d'atteindre l'objectif de protection de 12 % pour 2015. Intervenir dans la définition d'aires protégées dans les régions actuellement sous-représentées dans le réseau (territoires en forêt boréale, dans le sud du Québec et en milieu marin).
- 2 Intervenir dans les dossiers pouvant mettre en cause l'intégrité des parcs québécois et la *Loi sur les parcs*, en participant aux audiences publiques et aux consultations.
- 2 Déposer un projet de vidéos concernant la sensibilisation aux aires protégées dans le contexte des changements climatiques.
- 3 Développer un forum de sensibilisation sur la « rurbarnisation ».

Dossier Mines

- 2 Soutenir la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*
- 2 Être porte-parole et assurer les communications de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*
- 2 Participer à la campagne en faveur d'un moratoire sur l'uranium.
- 1 Réaliser le projet de consultation pour la mine de diamants Renard.
- 2 Participer à la campagne *Amiante*.
- 2 Promouvoir l'adoption d'une nouvelle loi sur les droits miniers et d'un meilleur cadre réglementaire concernant l'impact sur l'environnement de l'exploitation minière.
- 2 Limiter la portée des *claims* afin de favoriser la création d'aires protégées et la mise en place d'autres usages.

Commission Biodiversité

- 1 Suivre le développement d'un projet de création d'une ceinture verte au Québec.
- 2 Terminer le projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé*.
- 1 Cibler et développer des projets connexes au projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé*.
- 2 Développer un projet sur les milieux humides (ex. : forum, certification d'études de milieux humides, etc.).
- 2 Développer un projet de sensibilisation aux fonds marins.

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

- 1 Favoriser les actions de renforcement des capacités des organismes de conservation de milieux naturels, notamment par la tenue d'ateliers sur la conservation des milieux naturels.
- 2 Consolider les relations avec les partenaires et poursuivre la logistique du projet *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*.
- 2 Identifier de nouveaux partenaires financiers pour l'événement.
- 1 Mener à bien le changement de date de l'événement.

Programme ZICO

Zones importantes pour la conservation des oiseaux

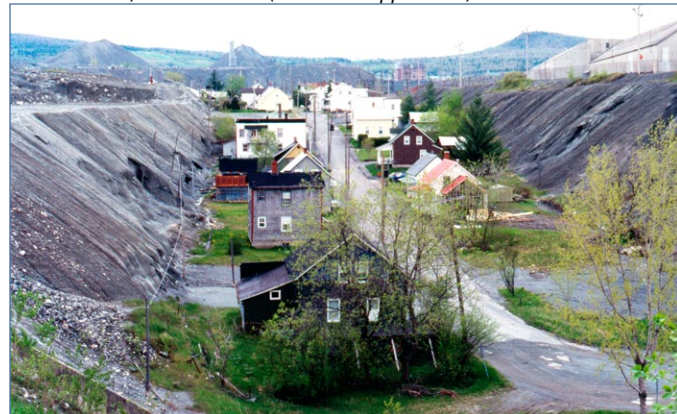
- 3 Consolider le financement du programme ZICO afin d'assurer l'atteinte des objectifs.
- 2 Promouvoir et soutenir la réalisation d'actions de conservation dans les ZICO (soutien aux intervenants locaux).
- 2 Promouvoir la reconnaissance du statut ZICO auprès des pairs et de la population.
- 2 Consolider le réseau de suivi *Gardiens des ZICO*.
- 3 Poursuivre le volet concernant la biodiversité dans les ZICO (flore et habitat du poisson).
- 2 Faciliter le réseautage entre les intervenants, notamment par la production et la diffusion du bulletin électronique ZICO.
- 2 Proposer des actions dans la région de la Baie-James.
- 3 Explorer la possibilité de développer des projets de recherche.
- 3 Explorer la possibilité de développer des projets ZICO en lien avec les changements climatiques.
- 3 Développer un projet sur la flore envahissante.

Au pays de l'eau (lieu non identifié)



© Québec couleur nature 2006, Samantha Dankoff

Rue de la Mine, Thetford Mines (Chaudière-Appalaches)



© CCDMD, Le Québec en Images, Denis Chabot

Commission Eau

- 3 Questionner le gouvernement concernant l'état des connaissances sur les algues bleu vert et concernant la révision du règlement Q-2, r.22.
- 2 Assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements inscrits à la *Politique nationale de l'eau*, dont celui concernant la redevance sur l'eau.
- 2 Suivre la mise en œuvre du plan Saint-Laurent et de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL).
- 1 Participer à la révision de l'accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs.
- 2 Suivre la mise en œuvre de l'accord binational relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.
- 2 Suivre la réforme du plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.
- 3 Chercher du financement pour la commission Eau.
- 2 Maintenir le réseautage avec les associations et organisations œuvrant au niveau du Saint-Laurent et des Grands Lacs.
- 2 Promouvoir la mise en œuvre d'une gestion adaptative intelligente de la régularisation de l'eau du Saint-Laurent.
- 2 Assurer le suivi de l'entente sur les ressources durables en eaux du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs.
- 2 Poursuivre l'implication dans les enjeux de la navigation commerciale.
- 2 Participer au développement et soutenir l'expertise relative au projet *Chercher le courant 2*.

Commission Énergie et changements climatiques

- 2 Analyser et intervenir dans la mise en œuvre des stratégies énergétiques des gouvernements québécois et canadien.
- 2 Participer au débat concernant l'exploration et l'exploitation gazière, pétrolière et des gaz de schiste au Québec.
- 1 Intervenir publiquement par rapport à l'exploration de l'uranium (moratoire) et participer activement au mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* afin d'empêcher le projet de reconstruction de la centrale Gentilly-2.
- 2 Participer au débat concernant l'intensification de la production hydroélectrique et ses impacts sur les rivières du Québec et les milieux marins récepteurs.
- 2 Participer à des actions en lien avec les changements climatiques, en collaboration avec d'autres organismes environnementaux (ex. Défi climat, Copenhague, etc.).
- 2 Poursuivre notre implication dans le Réseau action climat.

Coupe à blanc près de Lebel-sur-Quévillon (Abitibi-Témiscamingue)

© CCMD, Le Québec en images, Marc Lemieux



Une vision à transmettre



© Québec couleur nature 2006, Roger Joannette

Commission Forêt

- 2 Poursuivre le suivi sur la mise en œuvre de la loi 57 concernant le nouveau régime forestier québécois.
- 2 Poursuivre l'implication au sein des tables de gestion intégrée des ressources (GIR) (Portneuf, Laurentides, Charlevoix, Saguenay) pour établir les plans d'aménagement forestier intégré (PAFI).
- 2 Participer à la mise en œuvre d'aires protégées de catégorie VI dans les réserves Mastigouche et Matane.
- 3 Effectuer le suivi de la norme FSC dans le bas Saint-Laurent.
- 2 Effectuer le suivi des plantations de peupliers hybrides dans les ZECS.
- 3 Explorer la possibilité de développer un projet en lien avec les changements climatiques.
- 2 Réaliser un projet d'aménagement forestier en lien avec la gestion par bassin versant.
- 3 Explorer le développement d'une campagne concernant la limite nordique.
- 2 Réaliser un projet sur la valorisation de la biomasse forestière.
- 3 Développer une stratégie et des projets en lien avec la protection de la forêt du sud du Québec.

Communications

Activités de communication, formation, recherche, sensibilisation, représentation

- 2 Préparer les interventions médiatiques de Nature Québec en 2012, de manière à augmenter qualitativement et quantitativement le rayonnement de l'organisme dans ses dossiers prioritaires.
- 2 Mettre en œuvre le plan de communication découlant de la planification stratégique 2010-2013.
- 1 Mettre en œuvre le plan d'action concernant le Web 2.0.
- 1 Finaliser la refonte du site Internet de Nature Québec.
- 2 Bonifier les processus communicationnels existants afin d'augmenter l'efficacité des communications internes et externes.
- 3 Statuer concernant l'existence du webzine *FrancVert*.
- 1 Mettre au point des indicateurs de performance, de manière à pouvoir évaluer les progrès de Nature Québec en regard de chaque objectif communicationnel, année après année.

Rayonnement et financement

- 3 Définir une stratégie de rayonnement visant à améliorer la performance financière et l'influence auprès des décideurs, dont la classe politique, et développer nos liens avec les réseaux de développement économique et social.
- 3 Établir un programme structuré de partenariat visant les groupes ou associations professionnelles ayant des affinités avec Nature Québec.
- 2 Améliorer l'efficacité des contacts établis au sein de Nature Québec par l'implantation d'une politique prévoyant l'exploitation de tout contact effectué au nom de l'organisation.
- 2 Diversifier les adhésions actuelles et le financement par le développement d'un plan de sollicitation faisant appel, au marketing viral, notamment.
- 1 Réaliser deux campagnes de sollicitation (maison et prospection), fidéliser les donateurs et augmenter le bénéfice net relié aux campagnes de levées de fonds.
- 2 Élargir la liste des donateurs en sollicitant plus largement les fondations et organisations philanthropiques.
- 2 Diversifier les activités de levée de fonds (ex : vente de cartes de Noël, cocktail, etc.).
- 2 Poursuivre l'implication de Nature Québec hors Québec en participant aux réseaux pancanadiens et internationaux.



Nature Québec est un organisme national à but non lucratif (OBNL) qui regroupe plus de 5000 membres et sympathisants et 130 organismes affiliés œuvrant à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources. Travaillant depuis 1981 au maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes, Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre.

À ces fins, Nature Québec a constitué des commissions autour de grands thèmes intégrateurs. Ces commissions interviennent dans les domaines de l'agriculture, des aires protégées, de la biodiversité, de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques, et de la forêt. Prônant le consensus et la vie démocratique, les commissions sont animées par un important réseau de bénévoles et de collaborateurs détenteurs d'une expertise de terrain irremplaçable, ainsi que d'universitaires et de chercheurs spécialisés, par exemple dans les domaines de la biologie, de la foresterie, de l'agronomie et des sciences de l'environnement.

Nature Québec, par son réseau d'organismes affiliés, par l'implication de ses membres et par l'expertise de son personnel, travaille concrètement à la conservation de la nature. Il intervient pour la protection des milieux naturels directement sur le terrain, par la concertation des forces vives, la sensibilisation et la formation. Il intervient également lors de la mise en œuvre de projets publics ou privés, ou lors de l'élaboration de politiques publiques et de programmes gouvernementaux d'aménagement du territoire et de conservation des ressources, par la production de mémoires, d'analyses et de rapports sur lesquels il fonde ses interventions publiques, cherchant ainsi à susciter réflexions et débats pour le bien commun.

Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 270

Québec (Québec) G1R 2T9

tél. (418) 648-2104 ■ Téléc. (418) 648-0991

www.naturequebec.org ■ conservons@naturequebec.org



Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 207

Québec (Québec) G1R 2T9

www.naturequebec.org